

AOÛT

REVUE DE L'ANNÉE

MYANMAR: La violence militaire soutenue contre le peuple rohingya a conduit à une crise humanitaire majeure.

ANGOLA: La société civile a vu des raisons de faire preuve d'un optimisme prudent lorsque le président José Eduardo dos Santos a démissionné après 38 ans au pouvoir.



ETHIOPIE: L'état d'urgence de dix mois a pris fin, mais la société civile a continué de faire face à de nombreuses restrictions.

HONG KONG: Des dizaines de milliers de personnes ont protesté contre l'emprisonnement de trois jeunes militants pro-démocratie, leaders du "mouvement parapluie" de 2014.

TOGO: Plusieurs personnes ont été tuées lors de manifestations en faveur du changement politique et de la réforme constitutionnelle.



MEXIQUE: L'assassinat du journaliste Cándido Ríos a mis l'accent sur la menace mortelle pour les travailleurs des médias mexicains.

NICARAGUA: En août, les groupes communautaires avaient organisé plus de 90 manifestations contre le projet de canal interocéanique.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : La société civile a dû menacer de se retirer des négociations sur un traité régional sur les droits environnementaux, afin de garantir la protection des droits fondamentaux.

Pendant ce mois la société civile a connu certaines avancées en matière de droits des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Au Liban, après des années de revendications de la société civile, une loi permettant aux violeurs d'échapper aux poursuites en épousant leurs victimes **a été abrogée**. En Jordanie, le parlement **a voté l'abrogation d'une loi similaire en août**, tandis qu'une autre loi de ce type **a été annulée en Tunisie** le mois précédent, laissant penser qu'un élan était en train de se développer. Le Vanuatu a également fait un petit pas en avant lorsque le Premier ministre par intérim, Joe Natuman, **a signé un décret** pour l'application de la loi sur l'accès à l'information adoptée en 2016 mais restée non appliquée.

Toutefois, au Tadjikistan, **une nouvelle loi en cours d'élaboration** a soulevé des inquiétudes au sein de la société civile : les OSC ont contacté le ministère de la Justice pour lui demander d'être représentées au sein du groupe de travail chargé de rédiger un projet de loi sur les organisations à des fins non commerciales, car elles craignaient que toute nouvelle loi puisse être utilisée pour restreindre davantage les capacités des OSC. Malgré l'absence de possibilités pour la participation de la société civile, le Ministère a répondu que le projet de loi avait déjà suivi son cours.

En Éthiopie, l'état d'urgence en vigueur depuis octobre 2016 a finalement pris fin en août, mais la société civile a continué de faire face à de nombreuses restrictions et le conflit a pris une tournure de plus en plus ethnique. **En Angola, les élections** se sont soldées par une nette victoire du parti au pouvoir (aux manettes du pays depuis l'indépendance en 1975), mais elles ont au moins servi à désigner un nouveau président après 38 ans sans changement, offrant ainsi à la société civile quelques motifs d'optimisme. Au Rwanda, les élections ont offert au président Paul Kagame une victoire écrasante mais prévisible, et donc un troisième mandat, après un changement constitutionnel en 2015 qui a levé la limite du nombre de mandats fixée à deux jusqu'alors. Bien que sa victoire ait été assurée, **avant l'élection**, plusieurs candidats indépendants ont été disqualifiés ou ont fait l'objet d'intimidations, et les rassemblements de l'opposition ont été entravés ou sévèrement limités. Après l'élection, Diane Rigwara, une des candidats disqualifiés, a été arrêtée pour évasion fiscale

et on l'a menacée de **saisie et vente de ses biens**. Ces actions s'inscrivaient dans le cadre d'une **répression postélectorale** évidente au cours de laquelle plusieurs opposants au parti au pouvoir se sont fait harceler, arrêter ou enlever. Gilbert Mwenedata, un autre des candidats interdits, a fui le pays, craignant son arrestation.

Des milliers de personnes ont marché dans les rues de Hong Kong suite à l'emprisonnement de trois jeunes militants pro-démocratie. Le mouvement démocratique de Hong Kong continue à faire face à un ennemi redoutable, le gouvernement chinois. En Ouzbékistan, **quelques manifestations spontanées** ont éclaté devant la Cour suprême, alors qu'une foule de plusieurs centaines de personnes, en colère à cause des longs délais nécessaires pour obtenir un rendez-vous, **ont brisé le portail** de la Cour. Des témoins oculaires ont confirmé cette information, même si le gouvernement l'a niée. Le Chili **a connu plusieurs** manifestations au cours du mois d'août, notamment des manifestations d'étudiants s'opposant aux changements proposés dans l'éducation, et des manifestations contre les violations des droits des peuples autochtones. Des affrontements violents et des arrestations se sont produits. À Accra, capitale du Ghana, des infirmières et des enseignants sans emploi ont protesté contre le manque d'emplois pour les professionnels formés. Plus tôt dans l'année, le Ghana a connu d'autres manifestations portant sur les coûts des services publics et sur la corruption. Au Guyana s'est tenue **une manifestation de travailleurs** pendant deux jours pour protester contre les bas salaires et les conditions de travail. Le Nicaragua a connu **la dernière d'une série de manifestations contre un projet de construction de canal** qui provoquerait le déplacement d'un grand nombre de personnes.

En Guinée, lors d'une manifestation de l'opposition à laquelle ont participé plus d'un demi-million de personnes, **Thierno Hamidou Diallo** a été abattu par les forces de police alors que, selon toute apparence, il était tranquillement assis à l'extérieur de son domicile. Douze autres personnes ont été blessées. Il s'agissait d'une des nombreuses manifestations organisées par les partisans de l'opposition pour exiger la tenue d'élections locales très retardées. Elles devraient finalement avoir lieu en février 2018. **D'autres personnes ont été**

tuées lors de manifestations en septembre et octobre, mettant ainsi en évidence l'utilisation fréquente de munitions réelles par la police.

Au Togo, plusieurs personnes ont été abattues **lors de manifestations en faveur d'une réforme constitutionnelle**. Au Maroc, le manifestant **Imad El Attabi** est décédé des suites de blessures à la tête infligées lors d'une manifestation. Il aurait été frappé par une cartouche de gaz lacrymogène. Les manifestations ont commencé en octobre 2016 dans la région du Rif, au Maroc, quand **Mouhcine Fikri**, un poissonnier, a été fatalement écrasé à l'intérieur d'une poubelle alors qu'il tentait de récupérer son stock qui avait été confisqué par la police. Les manifestations ont attiré l'attention sur la marginalisation de la région et de sa communauté autochtone, ainsi que sur le manque de développement et d'opportunités économiques. Elles ont aussi exigé la libération de prisonniers politiques. L'État a riposté par la répression : au cours des manifestations, **des centaines de personnes** ont été arrêtées et détenues, et le leader de la manifestation, Nasser Zefzafi, a été maintenu en isolement cellulaire de façon prolongée. Des informations ont fait état de tortures, d'aveux obtenus par la force et d'autres formes de mauvais traitements à l'encontre des détenus. Fin 2017, il a été rapporté que **plus de 400 personnes** restaient toujours en détention en raison de ces manifestations.

Aux États-Unis, dans l'État de Virginie, **un rassemblement de suprémacistes blancs d'extrême droite** à Charlottesville s'est terminé par un triste mais prévisible bain de sang. La manifestation d'extrême droite s'est articulée autour de l'enlèvement de la statue d'un chef confédéré. Une importante contre-manifestation s'était mobilisée et l'atmosphère est devenue de plus en plus tendue. Le rassemblement a été interdit après des éclatements de violence, lorsque des partisans d'extrême droite participant au défilé ont scandé des slogans nazis. Par la suite, la militante des droits de l'homme Heather D Heyer a perdu la vie lorsqu'un homme en voiture a heurté une foule de contre-manifestants, la tuant et en blessant 19 autres. Le président Trump a été largement critiqué pour ses remarques condamnant la haine et la violence des deux côtés, mettant ainsi au même niveau l'activisme pour les droits de l'homme et le soutien à l'idéologie néonazie. Le climat politique

et racial aux États-Unis a continué à se polariser, comme en témoigne la controverse sur les manifestations **'take a knee'** dans les mois qui ont suivi, au cours desquelles des vedettes du sport ont refusé de se tenir debout pendant l'hymne national afin de montrer leur opposition à la brutalité policière et au racisme. La vigoureuse condamnation de ces manifestations par le président Trump n'a fait qu'attiser les flammes et la discorde. La Macédoine, elle aussi, a continué d'être ravagée par les discours politiques xénophobes – associés à l'ancien parti au pouvoir en particulier – et par les crimes de haine. En août, **une équipe de télévision a été attaquée** alors qu'elle tentait de faire un reportage sur une pétition contre la construction de camps de migrants.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, des centaines de réfugiés et de demandeurs d'asile détenus dans un établissement du gouvernement australien sur l'île de Manus **ont manifesté de manière soutenue** après que leur approvisionnement en électricité et en eau a été coupé pour tenter de les expulser de force. La fermeture du centre a été ordonnée par la Cour suprême de Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2016 et a finalement été exécutée en octobre, mais les détenus étaient réticents à partir, craignant d'être déplacés vers un lieu plus vulnérable aux attaques xénophobes de la population locale. Les derniers détenus **ont été expulsés de force** par la police en novembre.

Une crise humanitaire et des droits de l'homme a commencé à se développer en Birmanie et au Bangladesh, lorsque **la minorité Rohingya** de Birmanie est devenue la cible d'une campagne de violence systématique, provoquant la fuite de centaines de milliers de personnes vers l'autre côté de la frontière. Le conflit syrien en cours a été tout au long de l'année 2017 le théâtre d'attaques contre la société civile, notamment contre les travailleurs humanitaires, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes. En août, les bureaux du **Centre de documentation des violations** à Douma, dans l'est de la Syrie, ont été attaqués par un groupe composé d'une centaine de partisans de l'Armée de l'islam. Le personnel a été agressé, les bureaux ont été détruits et le matériel et les documents ont été volés. Ce centre qui documente les violations des droits de l'homme commises dans le cadre du conflit syrien a déjà fait l'objet d'autres attaques. Ce même mois, 21 attaques contre des

journalistes et des professionnels des médias ont été documentées, ce qui laisse penser que les journalistes restent constamment menacés même si le conflit est censé s'affaiblir. A la fin de l'année, le Réseau syrien des droits de l'homme **a signalé** la mort de 42 professionnels des médias, 47 autres ont été blessés et 93 ont été arrêtés ou enlevés.

Les attaques contre les travailleurs humanitaires se sont poursuivies en République centrafricaine où **six bénévoles de la Croix-Rouge** figuraient parmi les 50 victimes d'une attaque perpétrée par une milice contre un hôpital de la ville de Gambo. On estime que **80 % du territoire** est aux mains des groupes armés et l'augmentation des risques a contraint les organismes humanitaires à se retirer de certaines zones du pays. En juillet, l'OSC Médecins Sans Frontières (MSF) **a été contrainte de quitter la ville de Zemlo** à la suite d'une attaque orchestrée par une milice armée. Mais, compte tenu du fait que près de la moitié de la population dépend de l'aide humanitaire, les conséquences risquent d'être dévastatrices : le retrait des organisations humanitaires de la ville de Kaga-Bandoro aurait laissé sans assistance environ 25 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. La situation désastreuse en République centrafricaine, en Birmanie et en Syrie, a mis en évidence la nécessité pour la société civile de collaborer avec le système des Nations Unies pour lutter contre l'impunité des crimes contre l'humanité. Plus tard dans l'année, une coalition de 28 OSC **a demandé** à l'ONU de renforcer la Mission des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et de faire de la protection des civils sa priorité.

La réponse humanitaire a été mise à l'épreuve par l'ampleur des dégâts causés par **les inondations** au Bangladesh, en Inde et au Népal, où les pires pluies de mémoire d'homme ont fait plus de **1 200 morts** et ont touché **environ 45 millions de personnes**. Le travail humanitaire est également devenu plus difficile en Méditerranée, où trois OSC **ont été forcées de suspendre les opérations de sauvetage des migrants** en raison de l'hostilité croissante des forces libyennes, qui ont ouvert le feu sur leurs navires.

L'activiste argentin **Santiago Maldonado** a été porté disparu après qu'une manifestation de la communauté indigène Mapuche a été dispersée au

moyen de balles en caoutchouc, forçant les activistes à fuir vers une rivière. Sa disparition avait provoqué de nombreuses spéculations : on a cru qu'il avait été arrêté, ce qui a conduit à une manifestation de plusieurs milliers de personnes exigeant des réponses concernant sa disparition. Cette manifestation a également suscité une réaction musclée qui s'est soldée par une trentaine d'arrestations, dont trois journalistes rendant compte de la manifestation, et plusieurs blessés. C'était l'une des nombreuses manifestations qui ont eu lieu avant que le corps de Santiago ne soit retrouvé **en octobre**. Une autopsie a conclu qu'il s'était noyé, et son corps ne présentait aucun signe de blessures externes. Cependant, **une certaine incrédulité persistait** concernant la version officielle, selon laquelle la mort de Santiago n'impliquait aucune violence.

En l'espace de cinq semaines entre juillet et août, **trois journalistes** ont été arrêtés dans le Pount et au Somaliland, tous auraient exprimé des opinions critiques sur les réseaux sociaux. Ahmed Ali Kilwe a été arrêté le 2 juillet et est resté en détention pendant deux semaines, après avoir critiqué le président du Pount et son utilisation des fonds publics. Le 8 juillet, Omar Ali Hassan Serbiya a été arrêté au Somaliland pour la publication de posts qui auraient mis en péril la sécurité et la stabilité du territoire. Le 6 août, dans le Pount, Omar Saeed Mohammed a été arrêté et tenu au secret jusqu'à sa libération sous caution le 12 août. Encore une fois, il avait allégué l'implication du président dans des affaires de corruption. Les risques mortels auxquels sont confrontés les journalistes au Mexique ont été mis en relief en août, lorsque **Cándido Ríos est devenu le 10ème journaliste du pays à être assassiné en 2017**. Le gouvernement israélien, quant à lui, a exceptionnellement emboîté le pas à l'Arabie saoudite (**voir juin**) lorsqu'il **a annoncé** son intention de mettre fin aux opérations d'Al Jazeera à Jérusalem et de retirer les accréditations de presse à ses journalistes, dans ce qui est une attaque claire contre la liberté de la presse.

Les autorités norvégiennes ont arraisonné le navire de Greenpeace, **l'Arctic Sunrise**, et ont arrêté son équipage alors qu'il protestait contre un forage pétrolier dans la mer de Barents. L'équipage a été détenu pendant quatre

jours et a été condamné à une amende. Greenpeace Norvège a affirmé que les gardes-côtes ont agi illégalement en montant à bord du navire. Au niveau international, la société civile participant aux pourparlers visant à l'élaboration d'un traité sur les droits environnementaux en Amérique latine et aux Caraïbes **a dû menacer de quitter les négociations**, craignant que certains États utilisent ce processus pour rabaisser leurs engagements en matière de droits.

BIRMANIE : LES VIOLATIONS FLAGRANTES DES DROITS DE L'HOMME APPELLENT UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL

En août, la **minorité Rohingya de Birmanie**, longtemps persécutée, a plongé dans une véritable crise humanitaire et des droits de l'homme. Une attaque armée perpétrée par un groupe d'insurgés rohingyas a entraîné une répression militaire violente, prolongée et extrêmement disproportionnée, conduisant plus d'un demi-million de personnes à fuir leur région natale, l'État d'Arakan. Le gouvernement birman a interdit à la société civile internationale et aux médias tout accès à l'État d'Arakan dans le but d'empêcher le monde entier d'être au courant des crimes contre l'humanité qui ont été commis. Toutefois, des militants courageux se sont risqués à dénoncer les violations systématiques des droits. Les Rohingya ont longtemps été opprimés en Birmanie. Ces événements ont rendu le sort de ce peuple impossible à ignorer et ont provoqué une colère généralisée contre les actions du gouvernement birman qui avait jusqu'alors bénéficié de la bonne volonté internationale depuis le retour de la démocratie dans le pays. La crise a également forcé la société civile à se poser des questions sur sa capacité de réponse : alors que la société civile s'est empressée de fournir **une aide humanitaire** pour des



Des femmes rohingyas trouvent refuge dans le " Village des veuves ", un camp de réfugiés au Bangladesh où les hommes ne sont pas admis.

Source: Getty Images

besoins essentiels, les groupes de la société civile nationale ont été critiqués pour leur incapacité apparente à condamner les crimes.

Susannah Sirkin de **Physicians for Human Rights (PHR)** décrit la situation désastreuse dans laquelle se sont retrouvés des centaines de milliers de Rohingyas en 2017 ; ceux qui sont restés ont été confrontés à de continuelles persécutions dans l'État d'Arakan, et ceux ayant fui au Bangladesh ont dû faire face à **des conditions de vie précaires** :

*En somme, le monde a été témoin de la destruction virtuelle d'une culture, d'une communauté et d'une partie de la population birmane... La situation dont nous avons été témoins au cours de ces six derniers mois – bien qu'elle se soit développée depuis des années – correspond à ce que le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme **a qualifié** de possible génocide et à ce que la plupart des organisations concernées par le droit international et par les droits de l'homme **ont dénoncé** comme des crimes contre l'humanité. Des dizaines de villages rohingya ont été réduits en cendres, forçant leurs habitants à fuir lors de longs voyages à travers la jungle pour finalement se retrouver dans une situation très précaire au Bangladesh. On a également fait état de viols de masse de femmes et de filles, ainsi que de meurtres de nourrissons et de jeunes enfants. La situation ne pourrait pas être pire.*

Au Bangladesh, les réfugiés vivent dans des camps surpeuplés, sous-équipés et dangereux. On ne peut même pas parler de camps, bien que la situation se soit un peu améliorée au cours des deux derniers mois. Plus de 620 000 Rohingyas, soit environ la moitié de la population, ont fui l'État d'Arakan et n'ont nulle part où aller. Ils sont donc obligés de rester sur une très petite parcelle de terre dans l'un des pays les plus pauvres et les plus densément peuplés du monde. Il y a eu des épidémies de maladies infectieuses et, compte tenu des problèmes de surpeuplement, et de manque d'hygiène et de systèmes d'assainissement de base, il est possible que des maladies infectieuses

se propagent rapidement avec des résultats mortels... Nous avons vu des rapports faisant état d'épidémies de diphtérie et on craint le choléra.

Si l'ampleur de ces événements de 2017 est choquante, cela n'était pas totalement imprévisible. Les Rohingyas de Birmanie ont une triste histoire. Ils ont longtemps été privés de droits, et, entre autres, n'étaient pas reconnus comme citoyens dans leur propre pays. Des années d'exclusion et de persécution se sont construites jusqu'à déboucher sur la situation actuelle. Susannah poursuit :

La discrimination et la persécution des groupes minoritaires a une longue histoire en Birmanie et ne concerne pas uniquement la minorité Rohingya. Historiquement, il a toujours été difficile pour les non-Birmans d'habiter dans le pays. D'ailleurs, il existe un courant hyper-nationaliste au sein des institutions et de la population birmane. À cela il faut ajouter le fait que le pays a vécu pendant des décennies sous une dictature militaire qui a persécuté non seulement l'opposition politique, mais aussi les minorités ethniques et religieuses.

Les Rohingyas constituent une minorité musulmane dans un pays à majorité bouddhiste. Depuis longtemps ils ont été privés de leur citoyenneté et ont été traités comme des immigrants illégaux en provenance du Bangladesh. De nombreux Rohingyas habitent dans l'État d'Arakan depuis plusieurs générations et font partie de la Birmanie autant que n'importe qui d'autre. Cependant, lors du dernier recensement, ils n'ont pas été comptés parmi les minorités birmanes, mais plutôt comme des étrangers, ce qui les prive de la protection juridique dont bénéficient les citoyens birmans.

L'idée qu'un certain groupe n'appartient pas à un pays est essentielle pour la mise en place de discriminations et de persécutions à son encontre. Les actions violentes ont longtemps été encouragées par une rhétorique raciste et anti-musulmane, alimentée par quelques

moines bouddhistes très charismatiques qui ont beaucoup d'influence auprès de la population.

Cette crise a obligé à s'interroger sur le fonctionnement des aides et à se demander si la société civile aurait pu faire davantage et agir plus tôt pour lutter contre la répression et prévenir les violations des droits de l'homme. Après la fin du régime militaire et le rétablissement de la démocratie en 2015, d'importantes sommes en provenance de **l'aide publique au développement** (APD) ont été versées à la Birmanie, en grande partie pour développer son infrastructure et ses institutions, y compris la gouvernance. Il est raisonnable de se demander si l'argent des donateurs aurait pu faire plus pour renforcer les institutions chargées des droits de l'homme et de la surveillance, et s'il aurait pu contribuer au respect des droits des Rohingyas, ou si l'accès aux ressources naturelles et aux opportunités d'affaires l'a emporté sur le reste.

Lorsque le régime militaire a cédé la place à la démocratie, les OSC internationales, auparavant exclues, ont pu se déployer en Birmanie et des OSC nationales ont commencé à voir le jour. Mais alors que les OSC internationales n'ont pas tardé à condamner les attaques, à attirer l'attention sur la crise et à mobiliser de l'aide, les OSC nationales ont largement échoué à condamner les actions de leur armée, **à quelques honorables exceptions près**. Cela soulève la question difficile de savoir si, **dans un contexte répressif**, la société civile birmane est restée majoritairement silencieuse en raison de l'autocensure nourrie par la peur, ou s'il y a des éléments de la société civile qui sont d'accord avec les sentiments de racisme et de nationalisme religieux largement partagés. Susannah suggère que l'autocensure était un défi majeur :

*La situation est aggravée à cause du mépris des droits de l'homme à plusieurs niveaux. Nous avons récemment assisté à une répression effrayante **contre la liberté d'expression** et depuis quelque temps le nord de l'État d'Arakan est fermé aux journalistes. Depuis quelques années, l'aide humanitaire a beaucoup du mal à atteindre la région. Lorsqu'un gouvernement ferme l'accès à une région, on ne peut que*



Plus de 620 000 Rohingyas ont été contraints de fuir l'État de Rakhine, dont beaucoup ont cherché refuge au Bangladesh.

Source: Getty Images

craindre le pire, car cela signifie qu'il essaie très probablement de cacher quelque chose.

Dans le pays, certaines personnes et organisations très courageuses ont fait des efforts, en particulier celles représentant des groupes minoritaires, ainsi que des organisations pour la défense des droits de l'homme et des organisations humanitaires. Mais en ce moment même, il est extrêmement dangereux, voire impossible, d'exprimer son indépendance dans la société civile birmane. Pour les Rohingyas de l'État d'Arakan, exprimer ses opinions implique une condamnation à mort certaine. Malheureusement, même les membres les plus courageux de la société civile ont été réduits au silence par les persécutions.

Les OSC et agences internationales se sont également heurtées à d'importants obstacles quand elles ont tenté de répondre à cette crise. Ainsi, les OSC internationales se sont vu **refuser l'accès aux zones de conflit** et en septembre **le gouvernement a empêché** les agences des Nations Unies de fournir de l'aide d'urgence et les experts des droits de l'homme de l'ONU d'avoir accès à ces zones. Ces difficultés ont persisté au fil du temps. Le fait que l'aide humanitaire et les médias aient des difficultés à accéder à l'État d'Arakan a été mis en évidence par **Surakiart Sathirathai**, président d'un comité chargé de fournir des conseils sur la mise en œuvre des recommandations de la **Commission consultative indépendante sur l'État d'Arakan**. **Phil Lynch** de l'**ISHR** souligne également que bien que le CDH ait essayé d'agir face à la situation en Birmanie, il a constaté que le gouvernement n'était pas disposé à coopérer :

Le CDH a établi une mission d'établissement des faits lors de sa 34ème session en mars et a prorogé le mandat de cette mission à l'occasion de sa 36ème session en septembre, puis a convoqué une session spéciale sur la situation en décembre. La session spéciale a été d'une grande importance, grâce à l'appel lancé par le Bangladesh et avec le ferme soutien d'autres pays membres de l'Organisation de coopération

islamique – des États plus connus pour leur défense des principes de souveraineté et de non-ingérence que pour leur responsabilité et sens de la justice. Cependant, il reste à voir s'il s'agit d'un positionnement propre à la dynamique ethnique et religieuse de la situation.

Jusqu'à présent, le gouvernement birman a refusé de coopérer avec la mission d'établissement des faits, ce qui démontre la nécessité de compléter et d'appuyer ces mécanismes avec la participation d'autres acteurs plus influents, tels que des États et des entreprises multinationales ayant des intérêts commerciaux ou d'investissement dans le pays.

Susannah décrit en détail les problèmes rencontrés par la communauté internationale pour accéder à l'État d'Arakan, à comparer avec la situation au Bangladesh, où la société civile parvient à accéder aux réfugiés :

L'exclusion des groupes internationaux de défense des droits de l'homme du territoire birman constitue le défi numéro un. Il est donc extrêmement difficile de faire ce que nous sommes censés faire : documenter et évaluer les faits de manière appropriée et indépendante à l'intérieur du pays où les crimes ont été commis.

Comme nous n'avons pas accès au territoire birman, nous avons plutôt documenté ce qui est arrivé aux rescapés en les interviewant au Bangladesh. Heureusement, les groupes de défense des droits de l'homme et les organisations humanitaires ont pu accéder aux camps de réfugiés, ce qui a été essentiel pour documenter et rendre compte du sort des Rohingyas et de leur situation humanitaire à l'heure actuelle.

Faire cela au milieu d'une énorme crise humanitaire pose des défis spécifiques. Nous interrogeons essentiellement des survivants qui ont désespérément besoin de se rétablir après un traumatisme. Ils ont besoin de soins médicaux, d'un abri, de nourriture, d'eau, de systèmes d'hygiène et d'informations sur les membres de leur famille disparus.

Nous avons interviewé des personnes qui ont perdu tous les membres de leur famille et qui en sont les seuls survivants : des personnes qui ont vu leur maison brûlée, des membres de leur famille violés, tués par balle ou abattus alors même qu'ils traversaient la rivière qui les séparait du Bangladesh. Documenter ce genre de violations des droits de l'homme est certainement un défi pour la personne interviewée, mais aussi pour celui qui rédige le rapport parce que les besoins sont si pressants et le traumatisme si profond.

L'inaction du chef du parti au pouvoir et lauréate du prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, a retenu l'attention de la communauté internationale. Parmi ceux qui se sont tournés vers elle pour son leadership moral, beaucoup se sont mis en colère à cause de son silence et de la complicité qu'il impliquait. Fin 2017, Suu Kyi a **été déçue** de nombreux honneurs qui lui avaient été décernés pour son leadership au sein du mouvement démocratique birman et elle a dû faire face à des appels exigeant l'annulation de son prix Nobel de la paix. Cela suggère un moyen d'action et de pression morale pour ceux qui pourraient se sentir consternés mais impuissants. Susannah appelle également à faire pression sur Suu Kyi pour qu'elle agisse :

Le rôle d'Aung San Suu Kyi a suscité de grandes attentes et son manque apparent d'intérêt et de reconnaissance de ce que son gouvernement a fait a été très préoccupant. Nous devons comprendre qu'elle a un contrôle limité sur les forces militaires du pays menant cette campagne brutale contre les Rohingyas. Cependant, la communauté internationale doit envoyer un message fort à Suu Kyi, car une grande partie de la population birmane la considère comme un leader et un héros et sa voix pourrait changer la teneur de cette crise : elle pourrait détourner la population des préjugés, de la discrimination et de la persécution à l'encontre des Rohingyas et d'autres minorités.

Avec la crise en cours, il faut se demander ce que la communauté internationale, et la société civile internationale en particulier, peut faire pour aider. Susannah suggère que sont nécessaires à la fois une réponse

humanitaire et un travail pour exiger des comptes face aux auteurs des violations flagrantes des droits de l'homme :

Tout d'abord, la crise humanitaire qui se déroule sur le terrain, au Bangladesh, requiert une réponse urgente de la part des gouvernements étrangers afin de faire face aux besoins les plus urgents des réfugiés.

Deuxièmement, il est nécessaire que les gouvernements des pays les plus puissants ayant une influence sur le gouvernement birman, notamment la Chine, qui a toujours soutenu le gouvernement, exercent des pressions pour que la Birmanie cesse immédiatement de persécuter cette population et lui accorde la citoyenneté et les garanties qui lui sont dues.

Troisièmement, il faut des efforts crédibles pour établir les responsabilités et la justice. Ce point est essentiel, compte tenu de la gravité des crimes qui ont été commis. Malheureusement, les efforts visant à renvoyer les crimes perpétrés en Birmanie à la CPI pour leur examen ont été bloqués par certains pays, entre autres la Chine.

Ce ne sera pas une crise facile à résoudre. À présent, le contexte politique mondial n'est pas particulièrement prometteur. Les dirigeants mondiaux et le Conseil de sécurité de l'ONU doivent faire face à de nombreuses crises, y compris la situation en Corée du Nord, en Iran, en Syrie, au Yémen et au Sud-Soudan. Il est donc essentiel de continuer à attirer l'attention sur ces violations graves des droits de l'homme et de ne pas laisser le monde oublier qu'il s'agit là d'une crise humanitaire en cours. La solution à long terme à cette crise nécessitera une surveillance, des rapports et des actions continues de la part des organes de l'ONU, des organisations régionales, des gouvernements et de la société civile.

ANGOLA : OPTIMISME PRUDENT AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE APRÈS UN CHANGEMENT À LA TÊTE DU PAYS

Le mois d'août a apporté un changement à la tête de l'Angola, lorsque, après 38 ans au pouvoir, le président José Eduardo dos Santos s'est retiré des élections pour être remplacé par Joao Lourenco. Le régime du président dos Santos était caractérisé par un contrôle étroit des richesses pétrolières du pays au profit de sa famille et de l'élite dirigeante, ce qui nécessitait une ferme emprise sur la société civile pour empêcher qu'elle dénonce la corruption et exige une distribution plus équitable des richesses pétrolières.

On a pu observer une répression de la société civile à l'approche des élections, ce qui a entraîné de nombreuses violations des droits à la liberté de réunion et d'expression, notamment la suspension de deux chaînes de télévision après la diffusion d'émissions critiques à l'égard du régime en place, ainsi qu'une présence croissante des forces de sécurité dans deux zones dotées de mouvements autonomes. La police anti-émeute a violemment dispersé des manifestations pour l'autonomie en juin dernier, faisant un mort et plus de 70 détenus. En août, le gouvernement a interdit les manifestations de militants et d'organisations qui ne s'étaient pas présentées aux élections.

Alors que la victoire du parti à la tête du pays depuis son indépendance n'était qu'une formalité, l'élection d'un nouveau président semble offrir des perspectives pour sortir des pires excès du régime de dos Santos. L'activiste et rappeur Luaty Beirão faisait partie d'un groupe de jeunes activistes arrêtés en 2015 pour avoir pris part à une discussion sur un livre sur la libération. Luaty ainsi que d'autres membres du groupe ont été arrêtés, maltraités et reconnus coupables de rébellion lors d'un procès injuste qui s'est soldé par une condamnation à un an de prison. Après avoir connu le versant le plus menaçant de l'ancien régime, il décrit le sentiment d'optimisme prudent qui règne au sein de la société civile après le changement de président. Entre autres, ce changement a été suivi d'un certain effilochage des réseaux de corruption et de privilèges dont la famille dirigeante avait l'habitude de profiter :

2017 a été une année très intéressante pour nous. Après six ans de lutte contre notre président, ce dernier ne s'est finalement pas présenté de nouveau aux élections à la présidence. Il était au pouvoir depuis 32 ans lors de nos débuts et depuis 38 ans en 2017. Nous avons donc une nouvelle présidence pour la première fois. Je suis né sous dos Santos et finalement je suis parvenu à connaître un deuxième président.

IL Y A
BEAUCOUP
DE CHOSES
SIMPLES QUI
PEUVENT
ÊTRE FAITES,
ET DE PETITS
PAS NOUS
PERMETTRONT
DE GARDE
L'ESPOIR. NOUS
VOULONS
CONTINUER À
CROIRE. NOUS
NE VOULONS
PAS PERDRE
L'ILLUSION.

*Nous ne nous attendions pas à ce que le nouveau président agisse contre ses prédécesseurs, vu qu'il appartient au même régime et au même parti au pouvoir depuis 42 ans. Vers la fin de son mandat dos Santos a placé sa famille, notamment ses enfants, dans des postes clé de notre économie. Sa fille, **Isabel dos Santos**, était présidente de la compagnie pétrolière nationale Sonangol et son fils, José Filomeno dos Santos, gère un fonds souverain pour valeur de 5 milliards de dollars américains. Nous ne nous attendions pas à ce que le nouveau président agisse aussi rapidement, mais en 90 jours il a licencié Isabel dos Santos et a mis José Filomeno dos Santos sous contrôle : il ne devrait pas faire long feu vu qu'il a été impliqué dans **le scandale des Panama Papers**. Deux autres de ses enfants, Welwitschia et José Paulinos dos Santos, étaient à la tête d'entreprises privées, Westside et Semba Comunicações, qui avaient un contrat avec l'État pour valeur de 30 millions de dollars américains pour l'exploitation de la chaîne de télévision publique Channel 2. Mais aujourd'hui ils ont perdu le contrat et Semba Comunicações a mis la clé sous la porte.*

Le nouveau président offre également aux enquêteurs judiciaires et aux inspecteurs de l'État la possibilité de savoir comment l'argent public a été utilisé. Certains cas commencent à voir le jour et certains touchent aux intérêts de la famille de l'ancien président. Isabel dos Santos, la femme la plus riche d'Afrique, est également poursuivie à l'étranger. Les affaires commencent à les rattraper très rapidement. D'ailleurs, il est intéressant de voir le nouveau président offrir cet espace, même si ces actions pourraient se retourner contre lui : lui-même ne peut pas avoir les mains propres parce que cela fait des années qu'il fait partie du gouvernement.

Pour une société civile habituée soit à l'opposition au péril de sa vie, soit à l'autocensure pour éviter le danger, les changements liés au nouveau président peuvent impliquer la nécessité de changer de tactique. Luaty décrit comment la société civile a changé de cap, ainsi que le soulagement ressenti par lui et par d'autres militants, du fait de ne plus être contraints à s'opposer frontalement au pouvoir :

Pour nous, il y a des motifs d'espoir et des raisons de croire que les intentions du nouveau président seraient bonnes. Nous devrions lui accorder le bénéfice du doute.

En 2011, nous avons décidé que la confrontation était la seule voie à suivre, parce que si nous essayions de lancer de petits projets en parallèle, on ne tarderait pas à nous faire obstacle. Nous avons décidé que pour que nos idées fonctionnent, nous devons d'abord nous libérer de ce régime totalitaire.

Maintenant que l'ancien président est parti et que le nouveau président fait preuve d'une certaine ouverture, nous voulons explorer la nouvelle situation et voir jusqu'où va cette ouverture. Ainsi, au lieu de chercher la confrontation, comme nous avons dû le faire dans le passé, nous avons commencé à proposer des idées, sur les réseaux sociaux notamment. Pour se montrer plus démocratique et plus ouvert à la société moderne, le nouveau président a des comptes officiels sur Facebook et Twitter, tout comme le ministre de la Communication et le gouverneur de Luanda. Nous savons donc qu'ils lisent nos commentaires et qu'ils savent que nous ne sommes pas seulement là pour faire des critiques et que nous voulons leur accorder le bénéfice du doute. Nous avons des propositions à faire et souhaitons voir les personnalités politiques réagir, alors nous les testons. J'espère que cette phase intéressante dans laquelle nous nous trouvons maintenant écartera le besoin de confrontation que nous avions auparavant.

Même les principaux opposants à l'ancien régime applaudissent certaines des initiatives du nouveau président. L'espoir renaît en Angola. Nous espérons que le nouveau président saura être assez sage pour continuer dans cette direction. J'espère que toute cette énergie positive le touchera et l'aidera à continuer à aller de l'avant.

Nous ne voulons pas avoir à nous battre et à nous confronter constamment aux pouvoirs en place. C'est épuisant, surtout quand on

se fait battre, qu'on finit avec des points de suture sur la tête ou qu'on passe un an en prison. J'aimerais vraiment changer mon activisme. Je veux juste être un citoyen actif. Je veux continuer à partager mes pensées et mes idées sans être dans la confrontation tout le temps.

Mais nous n'attendons pas les bras croisés. Nous encourageons les réformes et nous montrons au gouvernement que nous sommes prêts à soutenir ses actions si elles ont des répercussions positives sur nos vies par rapports aux restrictions que nous avons connues entre 1975 et 2017.

L'expérience montre à la société civile que lorsque des opportunités surgissent, elles ne durent pas longtemps. Il existe le risque que l'optimisme prudent d'aujourd'hui disparaisse et que les réformes échouent, au fur et à mesure que les intérêts établis se réaffirment. Nous avons demandé à Luaty ce que le gouvernement pourrait faire par la suite pour montrer la fermeté de son engagement en faveur des réformes :

Nous ne nous attendons pas à ce que le nouveau président transforme le pays en deux jours, mais nous voulons qu'il montre qu'il est prêt à écouter et à mettre en pratique les idées des autres, à expérimenter et à s'ouvrir... Il y a beaucoup de choses simples qui peuvent être faites, et de petits pas nous permettront de garder l'espoir. Nous voulons continuer à croire. Nous ne voulons pas perdre l'illusion.

Le nouveau président devrait reconnaître la nécessité d'avoir une société civile forte, plutôt que d'essayer de forcer les gens à coopérer avec le gouvernement. Les points de vue des membres de la société civile devraient être pris en considération avant les prises de décision importantes. Le gouvernement devrait faire preuve de plus d'ouverture, en étant plus présent sur les réseaux sociaux et en diffusant ses réunions en direct.

Il devrait y avoir aussi une réforme constitutionnelle. La constitution de 2010 a été conçue pour servir les intérêts de dos Santos. Elle

accorde trop de pouvoirs au président. Il a le pouvoir de nommer les juges de la Cour constitutionnelle, de la Cour suprême et des tribunaux militaires et ils répondent directement au président. Du coup il n'y a pas de séparation des pouvoirs. Cela doit changer. Si le président veut provoquer un véritable changement, il doit limiter ses propres pouvoirs.

Il devrait ouvrir un débat public afin que la population reconnaisse l'utilité de connaître les coupables du vol des fonds publics, mais au lieu de les mettre en prison, nous devrions trouver un moyen pour les encourager à rendre la plus grande partie de cet argent et à l'investir en Angola.

En effet, en décembre, le président Lourenco a **annoncé un moratoire** sur le rapatriement des fonds depuis l'étranger dans le but d'encourager les investissements dans l'économie angolaise. Ce mouvement montre à quel point les impacts de la corruption angolaise ont été considérables. Selon Luaty, la corruption a sapé les services essentiels de telle manière qu'elle a directement aggravé la vie des Angolais. Le nouveau régime est donc confronté à des défis majeurs sur lesquels il doit montrer ses progrès :

Il est urgent d'investir dans l'éducation et dans la santé. Bien que nous ayons en théorie libre accès à ces services publics, dans la pratique ce n'est pas le cas, et les personnes liées aux ministères qui sont censés faire fonctionner ces services ont volé de l'argent, de sorte que nous manquons d'équipement de base. Nous avons sérieusement besoin d'investissement, tout d'abord dans l'éducation. Pour gérer le pays nous avons besoin d'Angolais éduqués. Aujourd'hui nous sommes toujours très dépendants des capacités et des consultants étrangers, lesquels se font payer des sommes faramineuses. Nous devrions également développer le tourisme.

Des investissements à long terme sont nécessaires. Au cours des quinze dernières années le budget national alloué à la sécurité a été

deux fois supérieur à celui affecté à l'éducation et à la santé. Pourtant, nous ne sommes pas en guerre et il n'y a pas de menace militaire. La seule explication est que ce budget sert à garder la société sous contrôle. D'ailleurs, il existe trois services secrets différents en Angola.

Ça fait sept ans que nous reportons les élections locales et il y a toujours une excuse pour les ajourner, comme le manque d'argent ou l'absence de cadre législatif. Bien sûr, le parti au pouvoir ne veut pas d'élections parce qu'il perdra des circonscriptions. Or, la tenue d'élections locales est une autre tâche importante pour ce nouveau président.

Il a du positif dans cette région. Pourquoi ne devrions-nous pas suivre les bons exemples au lieu de toujours nous comparer avec les pires cas ?

La société civile internationale a joué un rôle clé en dénonçant la corruption et la répression du régime de dos Santos et en mobilisant le soutien à la société civile angolaise. Lorsque Luaty et ses collègues militants ont été arrêtés et maltraités, la société civile internationale s'est employée à mettre l'Angola sous les feux des projecteurs et à mobiliser la solidarité. Les timides réformes du nouveau régime et le prudent optimisme de la société civile angolaise peuvent aujourd'hui inciter la société civile internationale à changer son discours sur l'Angola ainsi que la manière dont elle s'engage et soutient la société civile angolaise. Luaty énonce certains des besoins critiques en matière de soutien international en cette période charnière :

Quand nous avons commencé notre mouvement en Angola, nous ne pensions pas à trouver des soutiens. Nous l'avons fait dans l'urgence. Lorsque vous agissez avec votre cœur et vos convictions, vous attirez l'attention internationale. Heureusement pour nous, la société civile internationale était active au moment où nous avons atterri en prison.

On peut toujours faire mieux et davantage. Mais c'est tellement dynamique sur le terrain qu'il est difficile pour les grandes structures

de suivre et de s'adapter rapidement. L'une des choses que les grandes structures doivent faire c'est admettre leur difficulté à s'adapter et essayer d'accepter qu'il y a de moins en moins de formalité dans les mouvements partout dans le monde. Il est également difficile pour les groupes informels de s'adapter aux canaux formels d'accès aux organisations internationales de la société civile. Nous ne connaissons pas le jargon ni la terminologie. Nous ne savons pas comment rédiger des lettres destinées à l'ONU. Peut-être nous avons besoin de renforcer nos capacités concernant la façon de trouver les bonnes personnes aux bons endroits. Nous aurions également besoin d'aide pour construire des réseaux et pour identifier les similitudes et les parallèles pouvant donner lieu au dialogue.

ÉTHIOPIE : L'ÉTAT D'URGENCE PREND FIN MAIS LA RÉPRESSION CONTINUE

En Éthiopie, l'état d'urgence imposé en octobre 2016 en réponse aux manifestations antigouvernementales, a finalement été levé en août, 10 mois plus tard. Pendant l'état d'urgence, 26 130 personnes auraient été arrêtées. En mars, le gouvernement a annoncé que parmi les détenus, 4 996 feraient l'objet des accusations. Parmi ceux qui ont été libérés, beaucoup ont déclaré avoir subi des mauvais traitements, notamment la torture, et ont été contraints à participer à **des programmes de « rééducation »** de style soviétique pendant leur détention. Dans ces programmes, on leur a donné des conférences sur le modèle de développement de l'État éthiopien et on les a mis en garde contre les dangers encourus s'ils participaient à des manifestations et s'ils suivaient des médias internationaux. Même la Commission Nationale des Droits de l'Homme de l'Éthiopie, connue pour son manque d'indépendance, a signalé la mort de 669 personnes, dont 63 policiers, depuis les manifestations d'août 2016. Cependant, des groupes issus de la société civile estiment que le nombre réel de victimes serait beaucoup plus élevé. Les véritables chiffres pourraient



Le peuple oromo proteste pendant le festival Irreechaa – le jour d'action de grâce oromo - le 1er octobre.

Source: Getty Images

ne jamais être connus, car le gouvernement continue à s'opposer aux appels internationaux généralisés en faveur d'une enquête indépendante sur les violations des droits de l'homme lors de la répression des manifestations.

Bien que le gouvernement ait peu à peu procédé à quelques changements, les questions liées à l'exclusion, à l'inégalité et à l'absence de participation ayant motivé les manifestations n'ont pas été résolues. Ainsi, il n'était pas étonnant de voir des manifestations éclater même après cette brutale répression. En août, une grève de cinq jours a eu lieu à Jimma en signe de soutien aux prisonniers politiques, mais elle a été interrompue par **une bombe** qui aurait fait 13 blessés. En septembre, **on a également fait état** d'un certain nombre de morts à la suite de manifestations à l'est de l'Éthiopie.

Ces manifestations ont toujours eu une dimension ethnique : les Oromos et les Ahmaras, les groupes ethniques majoritaires du pays, se sont unis pour s'opposer à un gouvernement **dominé par la minorité Tigré**. En octobre, l'Association pour les Droits de l'Homme d'Éthiopie **a fait état d'une vague de violence ethnique** dans les régions d'Oromia et de Somali provoquant le déplacement de plus d'un millier de personnes ; ce qui suggère que ce qui avait commencé comme un mouvement contre un gouvernement antidémocratique était sur le point de devenir un conflit communautaire. Les conflits frontaliers et fonciers **peuvent expliquer une partie du problème**, tandis que la présence accrue des forces de sécurité a pu ajouter à la tension. **Le 27 novembre**, plus de 20 personnes auraient été tuées lors d'affrontements ethniques, et 98 autres ont été arrêtées.

En octobre, lors d'une autre démonstration de la force de l'État, **au moins 10 personnes auraient été tuées** par les forces de sécurité utilisant des balles réelles pour disperser une foule qui s'était rassemblée dans la ville d'Ambo à cause d'une rumeur concernant une cargaison de sucre, denrée rare dans le pays. En novembre, le gouvernement **a interdit** une nouvelle fois les manifestations publiques. Au moins **quinze personnes** auraient été tuées dans la ville de Chelenko en décembre. Les deux villes se trouvent dans la région d'Oromia. Les habitants de Chelenko protestaient contre un meurtre

qui aurait été perpétré par la police spéciale de la région. Des manifestations universitaires ont également eu lieu dans les régions d'Amhara et d'Oromia à la suite du décès d'un étudiant.

Dans un geste étonnant mais bienvenu, le gouvernement a **annoncé** en janvier 2018 qu'il libérerait les prisonniers politiques et fermerait la tristement célèbre prison de Maekelawi. Mais il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux anciennes et complexes doléances à l'origine de ces violences. L'espace démocratique doit être élargi pour laisser la place pour au dialogue, à la contestation, à la négociation et aux manifestations pacifiques. Malheureusement, l'État manque cruellement de volonté à cet égard.

HONG KONG : LES MANIFESTATIONS DE 2017 RAPPELLENT AU MONDE LE MOUVEMENT PRO-DÉMOCRATIE

En août, **des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Hong Kong** pour protester contre l'emprisonnement de trois jeunes militants pro-démocratie ayant joué un rôle clé dans les manifestations successives du **mouvement des parapluies** de 2014. Alex Chow, Nathan Law et Joshua Wong ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de six à huit mois pour rassemblement illégal. Le leader étudiant, **Yiu Wa Chung**, décrit ces manifestations comme les plus nombreuses depuis celles de 2014 :

Ces trois personnes avaient d'abord été condamnées à des travaux d'intérêt général pour avoir pris d'assaut une section clôturée du siège du gouvernement. Ils ont été accusés de rassemblement illégal et d'incitation à la participation dans des rassemblements illégaux. Cependant, le gouvernement a fait appel, arguant qu'une peine d'intérêt général était une punition bien trop légère, et ils ont été condamnés à l'emprisonnement. En plus, il leur a été interdit de se

*présenter à des postes dans la fonction publique pendant cinq ans, ce qui signifie que l'un d'entre eux, qui envisageait de se présenter aux élections pour un poste législatif, ne pourra plus le faire. En réaction à cette condamnation, des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues et ont **marché** jusqu'au tribunal de dernière instance. Il s'agissait de la plus grande manifestation depuis 2014.*

Cependant, bien qu'une autre manifestation se soit tenue **le 1er octobre**, jour de la fête nationale chinoise, dans le but d'attirer l'attention sur le déclin de l'état de droit et de l'indépendance de la justice, Yiu Wa ne voit pas ces manifestations comme des signes annonciateurs d'un retour des actions de masse comme en 2014. Il raconte comment le gouvernement chinois s'est efforcé de rendre de plus en plus difficiles les actions en faveur de la démocratie, notamment par le biais de **nombreuses condamnations** de personnes impliquées dans les manifestations de 2014. Les mesures punitives et l'absence de progrès tangibles ont contribué à saper l'élan :

*Malheureusement, la manifestation d'août a été une réaction isolée, probablement due au fait que ces étudiants faisaient partie des leaders les plus visibles du mouvement des parapluies et que leurs cas ont attiré beaucoup d'attention. En revanche, en décembre, le gouvernement a **approuvé** des modifications apportées au Règlement interne du Conseil législatif qui rompraient l'équilibre entre les camps pro-démocratie et pro-chinois. Le camp démocratique a appelé à manifester, mais les quelques centaines de personnes qui se sont présentées ont facilement été **dispersées**.*

La mobilisation s'est affaiblie après 2014, les gens étant découragés par le manque de résultats. Après un tel mouvement et 79 jours d'occupation qui ont paralysé les principales routes du centre financier, nous n'avons pas eu de réponse de la part du gouvernement et il n'y a pas eu des changements institutionnels. Les gens avaient investi beaucoup d'énergie, de temps et d'efforts. Ils ont fait beaucoup de sacrifices. Presque tous les jeunes manifestants filmés

ou ayant été interviewés par les médias en 2014 ont été poursuivis ou emprisonnés. Le prix à payer pour les manifestations a augmenté et les gains escomptés se sont réduits, de sorte que l'élan est passé et les manifestations de rue ont diminué.

Après les manifestations de 2014, les élections au Conseil législatif de 2016 représentaient un pas en avant : plusieurs candidats pro-démocratie ont été élus, mais comme le décrit Yiu Wa, l'État a pris pour ciblé les élus :

*Le camp pro-démocratie a remporté les élections mais, par la suite, le gouvernement a trouvé le moyen de **disqualifier** six des conseillers législatifs élus. Par exemple, ils ont soutenu que l'un des conseillers n'avait pas prêté son serment correctement parce qu'il avait changé le ton de ses paroles. Un autre conseiller avait prêté le serment correctement, mais après l'avoir fait, il avait scandé un slogan pro-démocratie : « Des droits pour le peuple ». Un autre a fait une pause trop longue entre les mots et a mal prononcé le mot « Chine », et ainsi de suite.*

Le procès suite à une demande de disqualification dure environ un an. Pendant cette période, on leur a interdit de participer aux délibérations du Conseil. Après avoir été disqualifiés, on leur a demandé de rembourser les salaires perçus mais cela n'est pas à la portée de tout le monde. En d'autres termes, le gouvernement utilise tous les moyens à sa disposition pour museler l'opinion des citoyens, même si cela suppose de nous ruiner. Pékin veut montrer aux habitants de Hong Kong que toute résistance est inutile.

*Six des législateurs démocratiquement élus dans le camp pro-démocratie ont été disqualifiés, ce dernier n'avait donc pas assez de voix pour empêcher en décembre les modifications du Règlement interne du Conseil législatif. Pendant plusieurs semaines, de nombreux législateurs pro-démocratie **ont été expulsés** de la Chambre pour avoir perturbé les débats au moyen des tactiques d'obstructionnisme, et les amendements ont fini par être adoptés. Par conséquent,*

le président a désormais le pouvoir de convoquer de nouveau les réunions, d'interdire et de regrouper les amendements et d'empêcher les législateurs de présenter des motions d'ajournement.

Tout cela montre la montée en puissance de la domination exercée par l'État chinois, ce qui empiète sur le principe « un pays, deux systèmes » accordé lors de la rétrocession du territoire à la Chine par le Royaume-Uni en 1997. Deux décennies plus tard, le chef de l'exécutif hongkongais est toujours choisi par un petit groupe de membres de l'élite, pour la plupart pro-chinois, malgré la promesse de rendre le rôle ouvert à l'élection par suffrage universel en 2017 – une revendication clé des militants pro-démocratie – alors que l'introduction de nouvelles lois sur la sécurité nationale **est vue comme un menace**. Comme l'indique Yiu Wa, le Parti Communiste Chinois (PCC) travaille pour s'immiscer chaque jour davantage dans le quotidien de Hong Kong :

La tendance autoritaire actuelle n'est pas le fruit du hasard ; elle s'inscrit dans les plans à long terme du PCC. Depuis la rétrocession, le PCC a consacré beaucoup de ressources humaines et financières à la mise en place d'organisations satellites à Hong Kong. Ils ont constamment travaillé pour infiltrer chaque secteur et changer la culture démocratique, étape par étape... Ce contrôle s'exerce tant sur le plan culturel qu'éducatif. Les programmes scolaires sont de plus en plus surveillés et des changements sont apportés au contenu des manuels scolaires, de sorte que les jeunes enfants apprennent dès leur plus jeune âge qu'ils doivent aimer la Chine et obéir à ses dirigeants. Ils s'attaquent aussi à notre langue, car ils essaient d'imposer le mandarin au lieu du cantonais dans les écoles. En somme, ils appliquent diverses tactiques de contrôle omniprésentes, afin que même l'idée de résistance semble impossible.

Yiu Wa indique qu'en réponse à la répression, l'accent a été mis sur des actions à petite échelle attirant peu l'attention :

Tous les principaux outils dont nous disposions ont disparu. Si vous manifestez dans la rue, vous vous ferez arrêter et jeter en prison, et

si vous essayez la voie institutionnelle, vous serez disqualifié ou privé de tout pouvoir de décision. Mais la démocratie, c'est bien plus que les manifestations de rue et que la politique institutionnelle. C'est beaucoup plus que ce que l'on peut voir sur les écrans. Les habitants de Hong Kong résistent maintenant de toutes les manières possibles. Par exemple, par la création d'une petite librairie pour contrer l'endoctrinement soutenu par l'État, par l'utilisation de l'espace public pour des activités culturelles ou par la création d'espaces semi-publics pour des groupes de lecture.

Yiu Wa conclut que la communauté internationale doit être interpellée concernant sa politique manifeste d'ignorance volontaire à l'égard de Hong Kong :

Nous n'allons pas vaincre l'appareil de contrôle qui nous opprime par nous-mêmes au moyen d'un concert de musique ou d'un groupe de lecture. Il nous faut d'aide. Les médias internationaux pourraient se concentrer davantage sur Hong Kong, l'ONU pourrait créer une commission spéciale dans laquelle les gouvernements étrangers pourraient exercer des pressions économiques sur la Chine pour qu'elle modifie sa politique dans ce territoire. Cependant, nous savons que cela n'arrivera pas. Même le Royaume-Uni, notre ancienne puissance coloniale, n'a pas réagi lorsque la Chine a annoncé que leur Déclaration commune sur Hong Kong, qui avait servi de base pour l'organisation de Hong Kong après sa rétrocession, n'avait plus aucune valeur réelle. La Chine ne tient pas ses promesses et le Royaume-Uni ne fait rien à ce sujet. La communauté internationale pourrait faire beaucoup plus, mais elle n'est pas prête à faire grand-chose, compte tenu de l'essor économique et militaire de la Chine. Ils veulent tous faire des affaires avec la Chine et n'osent pas soulever la question de Hong Kong.

TOGO : LES MANIFESTANTS PAIENT UN LOURD TRIBUT POUR LEURS DEMANDES DE RÉFORME POLITIQUE

Les manifestations politiques au Togo se sont soldées par plusieurs morts durant le mois d'août. Les manifestants, dont beaucoup appartenant au principal parti d'opposition, le Parti National Panafricain (PNP), ont appelé à un retour à la Constitution de 1992 qui limitait le nombre de mandats des présidents à deux et qui octroyait droit de vote à la diaspora togolaise. Le gouvernement a interdit les manifestations du mois d'août peu de temps avant mais aussi pendant qu'elles ont eu lieu. Elles auraient été dispersées à l'aide de munitions réelles et de gaz lacrymogène. Plus tard ce même mois, quinze personnes ayant pris part à des manifestations **ont été condamnées** à des peines allant de cinq à neuf mois de prison pour destruction des biens publics. Ce n'est pas la première fois qu'une manifestation est réprimée au Togo en 2017 : en juin, **une manifestation étudiante** à l'Université de Lomé avait été dispersée avec des gaz lacrymogènes et un manifestant **avait été tué** en février lorsque la police a lancé des gaz lacrymogènes et tiré des balles en caoutchouc pendant une manifestation contre l'augmentation du prix des carburants.

Koffi Déla Franck Kepomey du réseau de la société civile **Concertation nationale de la société civile (CNSC-Togo)** décrit les violences contre les manifestants pendant les manifestations du mois d'août :

Le 19 août, le PNP a organisé une manifestation à Lomé, la capitale, ainsi que à Anié, à Bafilo, à Kara ou à Sokodé, entre autres, pour exiger le retour à la Constitution de 1992 et le droit de vote pour la diaspora. Au cours de ce rassemblement, plusieurs personnes sont décédés

(deux, selon les sources officielles, ou sept selon les organisateurs) et de nombreuses autres ont été blessées. Soixante-six ont été arrêtés.

Les organisateurs et les autorités ne s'étaient pas mis d'accord sur l'itinéraire de la manifestation. Le 17 août, les ministères de l'Administration territoriale et de la Sécurité ont déclaré qu'aucun rassemblement ne serait toléré le 19 août et que les manifestations seraient dispersées à l'endroit où elles débuteraient. Les rassemblements pacifiques devraient normalement être escortés par les forces de police conformément à la loi sur la tenue des assemblées publiques. Malheureusement, certains officiers militaires étaient présents et ont dispersé les groupes.

La société civile n'a pas tardé à condamner la répression des manifestations d'août, poursuit Koffi :

Le lendemain des meurtres, la CNSC-Togo a publié une déclaration publique condamnant la violence sous toutes ses formes et demandant au gouvernement de prendre immédiatement des dispositions pour améliorer le climat social, y compris la libération des personnes arrêtées. De plus, la CNSC-Togo a demandé aux partis politiques de mieux gérer leurs militants et leurs membres. Le Collectif des associations contre l'impunité au Togo a également condamné la répression de la manifestation. Le 24 août, un groupe de 32 associations et réseaux a publié une déclaration appelant le gouvernement et les autres acteurs publics à garantir l'exercice du droit à la liberté de réunion, à assurer le comportement professionnel des forces de sécurité dans la gestion des assemblées et à demander aux membres et aux militants des partis politiques de respecter les biens et infrastructures publics.

La violence essuyée par les manifestants indique un problème plus large avec la liberté de réunion et avec le fonctionnement de la démocratie au Togo. Le président Faure Gnassingbé a pris ses fonctions de manière controversée

après la mort de son père en 2005 et son parti a rejeté les tentatives de réintroduction de la limite de deux mandats en 2014, ce qui a conduit à des manifestations de masse qui ont été réprimées au moyen des gaz lacrymogènes et des canons à eau. La polarisation politique s'est accentuée après **les élections** de 2015, lorsque le président Gnassingbé a remporté son troisième mandat. Le PNP a rejeté le résultat et l'a déclaré frauduleux. Koffi raconte son expérience récente concernant la polarisation politique :

Au Togo, la liberté de réunion pacifique dépend de la couleur du parti politique organisant les réunions et les manifestations. Les membres et sympathisants du parti au pouvoir organisent des assemblées sans restrictions, même les jours ouvrables. Ce n'est pas toujours le cas pour les partis de l'opposition qui sont souvent soumis à des restrictions. Les assemblées pacifiques peuvent facilement dégénérer à cause de la présence obligatoire des forces de sécurité sur place.

La démocratie au Togo est rentrée dans une période difficile depuis que les partis d'opposition ont commencé à préconiser la mise en œuvre de réformes institutionnelles et constitutionnelles – les recommandations de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation – que le gouvernement a retardé. Les partis de l'opposition soupçonnent le gouvernement d'éviter la réalisation des réformes. Le 30 juin 2014, le projet de loi sur la réforme constitutionnelle, présenté au Parlement par le gouvernement à la suite du dialogue de mai 2014, connu sous le nom de Togotélécom II, a été rejeté, les membres du parti au pouvoir ayant voté contre. Depuis, la pression s'est accrue sur les voix dissidentes, notamment sur les OSC travaillant dans la promotion de la démocratie et dans la primauté du droit. Des pressions sont souvent exercées sur les partenaires financiers afin de priver les organisations de ressources leur permettant d'agir de manière autonome.

Comme rien n'a été résolu, la répression des manifestations du mois d'août n'a pas découragé les manifestants. Après les manifestations des 4 et 5 octobre, le gouvernement a réagi en **interdisant les manifestations en semaine**, en

invoquant des problèmes de sécurité, bien que l'interdiction ait été levée en novembre à la suite de discussions entre le gouvernement, l'opposition et la société civile. Le gouvernement a également tenté de réprimer les manifestations contre la brutalité policière les 6 et 7 septembre en coupant l'accès à Internet. Alors que des milliers de personnes ont participé aux manifestations de septembre, l'accès aux réseaux sociaux a été bloqué du 5 au 12 septembre. Quarante-deux manifestants ont été arrêtés en septembre et sont restés sous détention jusqu'en novembre. Koffi propose quelques précisions sur la coupure d'Internet :

Le parti au pouvoir a invoqué une panne technique, mais ce n'était pas vrai. Cette restriction a été mise en place pour empêcher l'utilisation des réseaux sociaux par les citoyens et par l'opposition et éviter ainsi qu'ils informent l'opinion publique internationale sur la situation au Togo, en particulier sur l'énorme manifestation de l'opposition et la répression perpétrée par les forces de sécurité. D'autres sources proches du parti au pouvoir ont déclaré que la restriction visait à empêcher les gens de diffuser des images incitant à la violence.

Cette décision a violé l'article 10 de la Résolution du CDH du 1er juillet 2016 sur la promotion, la protection et l'exercice des droits de l'homme sur Internet. Cette restriction n'a pas été sans effets négatifs sur l'économie et la vie sociale du Togo. De nombreux acteurs économiques ont vu leurs activités limitées et la population est restée privée d'informations.

Comme pour la liberté de réunion, la fermeture de l'accès à Internet ne constitue pas une attaque isolée contre la liberté d'expression. L'année 2017 a été marquée par plusieurs tentatives de contrôler ce qui peut être dit et discuté en public. Le 7 février, le journaliste **Robert Avotor** a été agressé, arrêté et interrogé par les forces de sécurité après avoir rendu compte d'un conflit foncier à Akato-Viépié, une banlieue de Lomé. La dispute est née à la suite d'une décision de justice en faveur de la démolition de plusieurs bâtiments, dont l'exécution était assurée par une centaine d'agents de police habillés en uniforme de combat. Robert raconte un détail son expérience :



Les manifestants appellent à la démission du président Gnassingbé et à la réforme constitutionnelle à Lomé, capitale du Togo

Source: Getty Images

L'un d'eux m'a ordonné de quitter les lieux. Il avait à peine fini de dire ça qu'il avait déjà commencé à me battre. J'ai couru, mais d'autres agents de police m'ont attrapé et ont commencé à me matraquer. Ils m'ont ensuite menotté, m'ont mis dans un coin et sont repartis. Quelques minutes plus tard, ils sont revenus et m'ont demandé pour quelle agence de presse je travaillais. Je leur ai dit que je travaillais pour L'Alternative. Ils m'ont demandé qui était le directeur. J'ai dit que c'était Ferdinand Ayité. Ils ont répondu : « Cette fois, nous t'avons eu. Ça fait longtemps que nous entendons ce nom. Tu vas voir ce dont nous sommes capables. Quand t'es dans la foule, tu fais le malin, mais aujourd'hui, t'es tout seul. ». Puis, ils m'ont laissé dans un coin. Ils m'ont menotté les mains derrière le dos. De temps en temps, ils revenaient pour resserrer mes menottes. Ça m'a fait mal aux poignets.

Plus tard, ils ont ramené une autre personne qu'ils avaient découverte en train de filmer l'expulsion. Je suis resté là, menotté, pendant plus de deux heures. Ils nous ont ensuite menottés ensemble et nous ont fait monter dans leur véhicule. Une fois arrivés au poste de police, ils ont effacé toutes les images de nos appareils et de nos téléphones portables. Puis, ils nous ont rendu nos portables et nous ont demandé de partir. Ils ont pris les numéros de nos cartes d'identité.

Ferdinand Ayité a déclaré que Robert a reçu des appels anonymes et a été victime de harcèlement à la suite de son interrogatoire ; tandis que le ministre de la Sécurité a refusé toutes les demandes visant à poursuivre pénalement les responsables de ses mauvais traitements.

Dans une autre attaque à la liberté d'expression, deux médias indépendants, la chaîne de télévision LCF et la station de radio City FM, ont été fermés par l'autorité de régulation des médias le 6 février, après avoir été accusés d'irrégularités. Comme pour la répression des manifestations, la société civile togolaise s'est empressée de condamner ces fermetures forcées mais cela a provoqué une riposte brutale de la part de l'État, poursuit Koffi :

La société civile s'est mobilisée pour exprimer son indignation par le biais des communiqués de presse, des lettres ouvertes et des marches publiques. Les OSC et les organisations de presse ont organisé une marche le 25 février à Lomé pour condamner la fermeture de LCF et de City FM. Bien que cette marche ait été autorisée par les autorités municipales, la foule a été dispersée par les forces de sécurité à l'aide de grenades lacrymogènes et de matraques. Ils ont chassé les manifestants jusqu'à l'enceinte de l'Université de Lomé. Les OSC et les organisations de presse ont fermement condamné cette violation du droit à la liberté de réunion pacifique.

Tout cela porte à croire que l'élite dirigeante s'inquiète à l'idée de perdre son pouvoir, notamment après le soulèvement de 2014 qui a évincé un président de longue date au Burkina Faso voisin. Du coup, cette élite fait tout son possible pour étouffer le débat et désamorcer la pression publique en faveur du changement. Et pourtant, suggère Koffi, la société civile se montre de plus en plus encline à réagir, et cette disposition peut être nourrie et soutenue :

Il y a un début de prise de conscience au sein de la société civile togolaise en termes de mobilisation qu'il faut encourager. Cependant, l'espace civique est toujours menacé : il est nécessaire de sensibiliser davantage et de renforcer les capacités pour défendre la société civile.

Les OSC togolaises ont besoin non seulement d'un renforcement de leurs capacités pour la préservation effective de l'espace civique, mais aussi d'un appui institutionnel. Il faut renforcer les OSC et les militants pour la préservation de l'espace civique en mettant l'accent sur l'utilisation de la technologie et en les incluant dans les réseaux régionaux et internationaux pour qu'ils puissent partager des expériences et de l'information. Les groupes régionaux et internationaux doivent mener des revendications auprès de la communauté internationale et de ses partenaires pour que le gouvernement togolais respecte les règles régionales et internationales dans la pratique.

MEXIQUE : LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EST FATALEMENT MENACÉE

Le 22 août, le Mexique a vécu un triste événement lors de l'assassinat de son dixième journaliste de l'année 2017. **Cándido Ríos**, journaliste dans l'État de Veracruz, dans l'est du pays, a été abattu lors d'une attaque qui a coûté la vie à deux autres personnes. Il était reconnu pour ses reportages sur la criminalité et avait reçu plusieurs menaces de mort, notamment de la part d'un éminent homme politique local. Son assassinat a eu lieu alors même que Cándido faisait partie d'un programme gouvernemental – le Mécanisme pour la protection des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes – qui était censé protéger les journalistes travaillant dans des régions dangereuses. Veracruz peut certainement rentrer dans cette catégorie : au moment de sa mort, Cándido était le 21^{ème} journaliste à avoir été tué à Veracruz depuis 2016.

Comme ces chiffres le suggèrent, le Mexique a un problème bien ancré concernant l'assassinat de journalistes et l'impunité de ces crimes. En effet, il compte le plus grand nombre d'assassinats de journalistes en Amérique latine et l'un des plus élevés au monde. Le pays figure toujours dans l'**Indice mondial de l'impunité** publié chaque année par le Comité pour la protection des journalistes, chargé d'évaluer les pays où des journalistes sont assassinés et le taux d'impunité de ces crimes. Outre l'assassinat de Cándido, le mois d'août a vu se succéder **une série d'attaques** et de menaces contre des journalistes. Aux côtés des journalistes, des militants de la société civile, en particulier **les défenseurs de l'environnement et des droits des peuples autochtones**, ont été la cible des assassinats en 2017. Comme dans d'autres pays, les agressions ont augmenté pendant les périodes électorales : on a documenté **19 attaques** de divers types contre les médias autour des élections régionales du 4 juin.



Monument commémoratif en vertu de l'article 19 à la mémoire de certains des nombreux journalistes tués au Mexique

Source: @article19mex

Il n'est pas étonnant que la société civile ait critiqué la faiblesse du Mécanisme de protection qui a si mal servi à Cándido en attirant l'attention sur l'absence de soutien politique de haut niveau, le manque de coordination entre ce programme et les différents États du Mexique, et l'absence de mesures visant à créer un environnement favorable à la liberté d'expression et aux droits de l'homme.

Ces meurtres se sont produits dans le contexte de la guerre contre la drogue, commencée en 2006 par le président Felipe Calderón avec le soutien des États-Unis. Bien qu'il soit difficile d'obtenir les chiffres exacts, des rapports de 2006 estiment qu'environ **200 000 personnes ont été assassinées** et que plus de 28 000 personnes ont disparu. En 2017 le nombre d'assassinats a **augmenté de manière ostensible**. Dans ce contexte meurtrier, les journalistes travaillant sur la criminalité, sur la corruption et sur les affaires politiques locales dans les États en première ligne de la guerre contre la drogue, risquent simplement de se faire tuer parce qu'ils font leur travail. **Ana Cristina Ruelas**, du bureau **d'Article 19 pour le Mexique et pour l'Amérique centrale**, décrit la lamentable situation des journalistes :

La situation actuelle n'a rien de nouveau. Ce qui s'est aggravé ces derniers temps, c'est la violence pure et simple. Elle est devenue plus cynique et plus désinhibée. Depuis le début de la guerre contre le trafic de drogue, les attaques contre les journalistes, y compris les assassinats, n'ont cessé d'augmenter. Article 19 a documenté 397 attaques en 2015, 426 en 2016 et 276 au cours du premier semestre de 2017 ; soit une augmentation de 23 % par rapport au premier semestre de 2016. Toutes les 15,7 heures, un journaliste est attaqué au Mexique. La situation est devenue plus tendue que jamais, car les journalistes savent maintenant que toute menace à leur encontre peut entraîner leur mort ou leur disparition imminente. À présent, 23 journalistes ont été déclarés disparus.

Mais si l'accent est mis naturellement sur les meurtres et les disparitions de journalistes, ils ne représentent que la pointe de l'iceberg, suggère Ana, qui

souhaite encourager un regard plus large sur les contraintes qui pèsent sur la liberté d'expression. Par exemple, l'utilisation outrancière des lois pénales contre de diffamation et la capacité discrétionnaire des figures politique dans la distribution de la publicité gouvernementale :

Bien que les cas de violence extrême soient concentrés de manière disproportionnée dans des zones spécifiques, et en particulier dans les États de Chihuahua, de Guerrero, d'Oaxaca et de Veracruz, cela ne signifie pas qu'il y a plus de liberté dans le reste du Mexique. Dans de nombreux États où il y a un plus faible taux d'agressions physiques, la censure indirecte est plus forte et elle s'exerce par le biais de la distribution de la publicité officielle.

Nous croyons que les trois niveaux de gouvernement et des institutions de l'État ont une politique bien huilée destinée à réduire le flux d'information vers les citoyens, et plus particulièrement l'information liée à l'insécurité et à la corruption. Les violences contre la presse englobent une série de mécanismes visant cet objectif, dont le plus subtil est l'attribution de la publicité officielle qui permet au gouvernement de dicter la ligne éditoriale des médias. Au Mexique, les revenus gouvernementaux représentent entre 60 et 70 % des recettes des médias, et il est très difficile de penser au pluralisme et à l'objectivité de l'information lorsque les médias sont si dépendants de l'argent public. Il s'agit d'une forme de contrôle politique des médias utilisée par tous les gouvernements, y compris les municipaux. En fin de compte, ce que nous avons observé, c'est que les agressions physiques sont généralement précédées d'un chantage économique.

Dans plus de la moitié des États mexicains, les délits d'honneur tels que la diffamation et l'insulte figurent toujours dans les codes pénaux. Des délits pour atteinte à la dignité existent toujours et, aussi absurde que cela puisse paraître, six États criminalisent l'utilisation de mêmes, décrits comme la manipulation d'une image dans le but de nuire aux fonctionnaires et aux institutions de l'État. Dans plusieurs États où

les délits d'honneur ont été abolis, on a observé une augmentation de la violence institutionnelle sous la forme de poursuites civiles pour dommages moraux contre les journalistes. Ces procès ont un impact direct sur les moyens de subsistance des journalistes.

Ana tient à remettre en question une fausse idée très répandue concernant la source de la menace qui pèse sur les journalistes. Son jugement est sans appel. Bien que le crime organisé, en particulier les bandes de trafiquants de drogue, constitue un danger, la principale source de menace reste l'État :

Dans 53 % des agressions documentées en 2016, l'auteur était un agent de l'État. Au moins depuis 2007, chaque année, plus de la moitié des agressions documentées sont commises par l'État. L'une des principales formes de violence étatique est précisément l'absence de reconnaissance de ces crimes perpétrés majoritairement par des agents de l'État. Cela entraîne une impunité presque absolue. L'État insiste sur le fait que la responsabilité revient au crime organisé, même si les statistiques publiques montrent que l'auteur principal reste toujours l'État. Seulement, nous avons entendu un responsable du Mécanisme de protection reconnaître publiquement et expliquer clairement que l'État était le principal responsable des attaques contre la presse.

Ce comportement a un effet direct sur l'impunité. Bien que le niveau général d'impunité au Mexique soit d'environ 98,5 %, il passe à 99,7 % pour les agressions contre des journalistes. Cette situation s'explique par le refus l'État à enquêter sur ses propres agents.

Ceux qui contrôlent l'État ne reconnaissent pas les restrictions à la liberté d'expression parce que la maîtrise des flux d'information leur est très profitable. Elle leur permet d'infiltrer la société et de produire des récits leur permettant de rester au pouvoir. Les zones où les niveaux de pauvreté sont les plus élevés ne sont couvertes que par les médias qui ont les liens les plus étroits avec l'État. Dans les territoires

où la proportion de populations marginalisées est la plus élevée, il n'y a pas de pluralité informative. Ceci se vérifie notamment dans des zones à forte taux de population indigène. La population obtient l'information que le gouvernement estime convenable.

Des journalistes ont été attaqués par des agents de sécurité alors qu'ils tentaient de couvrir **des manifestations**, y compris les manifestations généralisées contre la hausse des prix du carburant du mois de février. Un autre défi auquel se heurtent les médias mexicains et la société civile est la surveillance. L'État utiliserait **des logiciels espions** fournis par le groupe NSO basé en Israël, lequel vend des services de surveillance en ligne destinés exclusivement aux gouvernements. En février, les OSC se sont plaintes du fait que des militants et des enseignants universitaires avaient été surveillés après avoir fait campagne en faveur d'une augmentation de la taxe sur les boissons à haute teneur en sucre et d'un meilleur étiquetage des aliments, puisqu'ils manifestaient ainsi leur opposition aux intérêts des entreprises. L'enquête de la société civile **a révélé** par la suite un schéma de surveillance plus étendu à l'encontre des activistes et des défenseurs des droits de l'homme, en particulier les journalistes. Pour ce faire, le gouvernement mexicain avait dépensé 80 millions de dollars américains en logiciels espions depuis 2011. L'ampleur de cette pratique est telle qu'en juillet, un groupe d'experts en droits de l'homme de l'ONU **a demandé** la mise en place d'une enquête indépendante sur la surveillance pratiquée par le gouvernement mexicain.

Un pas en avant a été franchi en novembre, lorsque la Cour suprême **a statué** qu'il devrait y avoir une loi sur la distribution des dépenses publicitaires du gouvernement. En juillet, un ancien maire, Enrique Benjamín Solís Arzola, a été condamné à deux ans de prison pour une violente agression contre la journaliste Karla Janeth Silva en 2014. Les exemples de poursuites réussies restent toujours rares. La société civile a réclamé davantage de progrès en faisant des revendications en faveur d'un changement de politique et en organisant des manifestations contre les assassinats. Après la mort de trois journalistes au mois de mars, **une manifestation à Mexico** a exigé du gouvernement plus d'actions pour protéger les journalistes, et **des centaines**

de personnes se sont à nouveau rassemblées pour protester contre la mort de Cándido. Ana commente d'autres exemples de riposte, tout en appelant à une plus grande coopération :

Il existe de nombreuses initiatives de la société civile, telles que les ateliers intégraux sur la sécurité proposés par Article 19 couvrant des questions telles que l'identification des risques, les protocoles de sécurité, les droits numériques, l'éthique et les bonnes pratiques, la défense juridique et les premiers secours. Il existe diverses initiatives promues par des coalitions de la société civile auxquelles nous participons, telles que #AgendaDePeriodistas (Programme des journalistes), qui vise à établir un programme d'action permanent et à définir un modèle d'organisation pour représenter les intérêts des journalistes. Nous avons aussi #RompeElMiedo (Briser la peur), un réseau destiné aux revendications et à la surveillance de la couverture électorale lequel a été activé pendant les élections du 4 juin dans le but de minimiser les agressions contre la presse durant les périodes électorales. Mais il y a toujours un manque de coordination réelle et efficace au sein de la société civile mexicaine. Autrement, des organisations prêtes à défendre leurs objectifs conjointement pourraient promouvoir des programmes structurels pouvant déboucher sur changements réels.

En fin de compte, suggère Ana, l'État a besoin de plus de pression pour mettre fin à sa campagne de violence contre les journalistes, pour lutter contre l'impunité et pour améliorer leur protection :

Il faut une politique d'État pour combattre un problème d'État. Tous les délits d'expression doivent être supprimés des codes pénaux. En outre, nous exigeons que les procès civils portant sur les accusations de dommages moraux soient réformés afin qu'une analyse préliminaire puisse déterminer le bien-fondé des affaires et écarter celles dans lesquelles les procès visent simplement à entraver la liberté d'expression... Des contrôles judiciaires, inexistants à

présent, devraient être imposés sur la surveillance et sur l'accès aux métadonnées. Il faut une réforme structurelle du Bureau du Procureur général afin de lui accorder une réelle autonomie.

Il est également nécessaire, conclut Ana, de travailler davantage au niveau international, notamment pour augmenter le coût des meurtres et de l'impunité en termes de réputation :

De nombreuses organisations participent à des réseaux internationaux, mais ceux-ci n'ont pas réussi à augmenter substantiellement le coût politique international des violations des droits pour le gouvernement mexicain. En effet, il y a eu des changements positifs ces dernières années. En ce sens, la société civile a commencé à s'organiser plus efficacement avec le concours d'autres acteurs autour de certaines questions ; par exemple, le groupe exigeant une rénovation du Bureau du Procureur général intègre non seulement des groupes de défense des droits de l'homme mais aussi des groupes d'entreprises et s'est appuyé sur les réseaux internationaux, en particulier sur les latino-américains, pour identifier les leçons tirées d'autres pays et les appliquer dans le nôtre.

Mais des efforts plus importants sont nécessaires pour accroître le coût politique de la négligence du gouvernement mexicain à l'égard des droits de l'homme. Le cas du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) dont le Mexique est membre fondateur, est très symbolique. Depuis la société civile, nous exigeons que la PGO expulse le Mexique de son Comité directeur, car comment notre pays peut-il être à la tête de cette initiative internationale alors qu'il se trouve dans une telle situation au niveau national ? Il s'agit d'une preuve de cynisme flagrant et la pression internationale est insuffisante pour que cela ait un coût politique.

NICARAGUA : LE PROJET DU NOUVEAU CANAL SUSCITE DES MANIFESTATIONS RÉPÉTÉES

Le projet de canal interocéanique du Nicaragua, destiné à relier la mer des Caraïbes à l'océan Pacifique, est le type de projet d'infrastructure à grande échelle qui semble de plus en plus en vogue. Financé et géré par des capitaux d'entreprises chinoises, le projet promet d'offrir une nouvelle voie commerciale alternative au canal de Panama et d'accueillir une série d'entreprises commerciales le long de ses rives. Mais, comme c'est souvent le cas avec les projets de cette envergure, il manque sur le prospectus en papier glacé les conséquences impactant ceux qui ont longtemps considéré la région comme leur foyer et dont les modes de vie sont confrontés à la destruction, avec des communautés entières courant le risque de se voir déplacées.

Toutefois, les communautés touchées refusent de partir en silence. En août, plus de 90 manifestations avaient été organisées contre le projet. **Medardo Mairena Sequeira** du mouvement Conseil pour la défense de la terre, du lac et de la souveraineté, fait partie des personnes qui seront affectée si le canal est construit, et l'une des nombreuses personnes qui se sont mobilisées contre cette construction. Il détaille les principales objections au projet :

La concession pour la construction et l'exploitation du canal pendant 50 ans et prorogable 50 ans supplémentaires, a été accordée à la société chinoise HKND (Hong Kong Nicaragua Canal Development Investment Company) par la loi 840, également connue sous le nom de « loi du canal » en juin 2013. Le canal aurait une longueur d'environ 278 kilomètres et impliquerait la création d'une zone d'accès restreint de 10 kilomètres de chaque côté. Il comprendrait un lac artificiel de 400 kilomètres carrés, un autre lac pour la construction d'une centrale



L'une des nombreuses manifestations organisées contre le projet de canal proposé

Source: Getty Images

hydroélectrique, un aéroport et d'énormes extensions de terre dédiées aux entreprises. On estime que cela entraînerait le déplacement de plus de 350 000 personnes. Mais beaucoup d'autres seraient indirectement touchées, car si nous sommes déplacés, nous aurons un impact là où nous irons.

Le canal traverserait les meilleures terres du Nicaragua : elles ont de l'eau, elles sont bonnes pour les cultures, et c'est là où nous, les paysans, habitons. Le canal traverserait et ruinerait le lac Cocibolca, le seul réservoir d'eau douce d'Amérique centrale. La pollution de son eau signifierait la mort, parce que des milliers de personnes boivent l'eau du lac.

J'habite dans une zone qui se trouve sur la trajectoire prévue du canal. Nous sommes voisins de nos frères indigènes et nous avons de très bonnes relations avec eux. Comme eux, nous n'avons pas été consultés. Personne ne nous a demandé si nous acceptons de vendre, de louer ou de céder nos terres. Pendant les quatre années qui se sont écoulées depuis que la concession du canal, le gouvernement n'a jamais demandé l'avis des personnes directement concernées. Tout ce qu'ils ont fait, c'est de militariser la région et d'amener des dizaines de militaires et de policiers pour réprimer la population. Dans la zone de construction du canal, vous trouverez des paysans ayant été intimidés et ayant subi des tortures.

Mais nous restons fermes sur notre position : nous n'abandonnerons pas nos propriétés et nous n'accepterons pas la destruction de l'environnement que provoquera la construction du canal ; au contraire, nous exigeons l'abrogation de la loi 840. L'article 12 de cette loi stipule que « l'expropriation de tout bien immobilier ou droit sur un bien immobilier nécessaire, dans la mesure du raisonnable, à la réalisation de tout ou d'une partie du projet se fera dans l'intérêt public du peuple de la République du Nicaragua ». Mais il est évident qu'il n'est pas dans notre intérêt d'être dépouillé de nos terres pour permettre au gouvernement de faire des affaires avec les Chinois.

Comme le souligne Medardo, les manifestations en signe de protestation ont été généralisées, fréquentes et impressionnantes. Ces manifestations s'inscrivaient dans le cadre d'une action plus vaste et variée consistant à tenter d'utiliser les voies parlementaires et les procès juridiques :

Nous avons organisé plus de 90 marches dans diverses régions du pays et six marches nationales. Les marches locales réunissaient toujours entre 3 000 et 7 000 personnes, tandis que les marches nationales réunissaient entre 18 000 et 30 000 personnes. En plus de la marche, nous avons travaillé sans relâche pour faire connaître la loi sur le canal. Nous avons organisé des forums dans les municipalités, les comtés et les districts pour expliquer aux populations la situation et les raisons de notre lutte. Cette loi a été adoptée dans notre dos, c'est pourquoi la plupart des Nicaraguayens ne savent pas ce qu'elle signifie

JE PENSE QU'ILS
ESSAIENT DE
NOUS INTIMIDER
POUR QUE NOUS
RENONCIIONS
À NOTRE
LUTTE. MAIS
NOUS SOMMES
CERTAINS
QU'IL S'AGIT
D'UNE CAUSE
JUSTE, ALORS
NOUS ALLONS
CONTINUER.

ou à quel point elle les menace. À la suite de ces forums, les gens ont ressenti le besoin de s'organiser, et c'est ainsi que le mouvement a avancé.

Nous avons également suivi toutes les procédures légales établies dans notre constitution pour les initiatives citoyennes. La Constitution nicaraguayenne stipule qu'avec la signature d'au moins 5 000 citoyens, il est possible de présenter une initiative visant à abroger une loi ou à en proposer une nouvelle. En avril 2016, nous avons présenté une pétition à l'Assemblée nationale pour abroger la loi sur le canal, soutenue par plus de 28 000 signatures, mais l'Assemblée s'est déclarée incompétente arguant que la loi sur le canal avait un statut constitutionnel et qu'elle ne pouvait donc pas l'abroger. Mais nous savons que les députés ont le pouvoir de faire et défaire ce qu'ils veulent, c'est pourquoi nous avons déposé une demande de révision qui a été rejetée peu après. Suivant les étapes établies dans la Constitution, nous avons déposé une requête d'amparo – une demande pour la protection des droits constitutionnels – auprès de la Cour suprême de justice. Après huit mois, la Cour suprême a également rejeté notre demande, violant ainsi nos droits constitutionnels. Une fois que nous avons épuisé toutes les voies légales au Nicaragua, nous avons poursuivi l'État devant la CIDH pour violation de droits de l'homme.

Le gouvernement a repoussé les manifestations prétextant le haut niveau de soutien public au projet. Cependant, signale Medardo, il a aussi réécrit les règles pour améliorer les chances du projet d'aboutir :

Le gouvernement prétend que le projet de canal est soutenu par la plupart des Nicaraguayens, mais c'est faux. Cela, on peut le constater grâce au nombre de personnes qui nous ont rejoint malgré le fait que nous n'avons pas les ressources financières pour nous mobiliser. Avec les maigres ressources dont nous disposons, nous avons organisé d'énormes manifestations ; et si nous avions eu plus de ressources, il

serait évident que la réalité serait exactement à l'opposé de ce que le gouvernement dit.

Le gouvernement nous ignore, au point qu'après quatre ans de lutte, il ne nous reconnaît toujours pas en tant qu'organisation, même si nous avons mené de grandes mobilisations. De plus, le gouvernement a modifié la loi afin de pouvoir exploiter les ressources naturelles sans faire d'études d'impact sur l'environnement. Pour la construction du canal, ils n'ont jamais été en mesure de montrer une étude d'impact environnemental ou socio-économique parce qu'ils se sont occupés de tout cela en cachette : ils ont fait la loi, vendu nos terres à une entreprise et ont ensuite essayé de justifier cela par de prétendues études. Mais comme ils ne disposaient pas des études dont ils avaient besoin, étant donné que chaque étude a montré exactement le contraire de ce qu'ils souhaitaient, ils ont finalement modifié la loi et sont maintenant autorisés à construire sans aucune étude d'impact sur l'environnement, ce qui constitue une autre violation de nos droits constitutionnels.

Le gouvernement fait des affaires sur des projets d'extraction en accordant des concessions sans consulter les communautés indigènes, ni les paysans. Ils n'ont pas cherché à obtenir un consentement préalable, libre et informé comme l'exige la loi. Le gouvernement veut seulement continuer à accumuler des richesses pour rester au pouvoir. Le projet de canal est tellement inutile qu'il permet les pires spéculations sur ses motivations : par exemple, il pourrait fournir une mobilité sans contrôle à des intérêts commerciaux opaques, voire illicites. Nous ne sommes pas contre le progrès, mais il peut et doit respecter l'environnement et les droits de l'homme.

Les manifestants et ceux ayant mené la riposte ont été confrontés à la répression. Le 15 août, la police antiémeute aurait arrêté et détenu pendant plusieurs heures des groupes de personnes se dirigeant vers une manifestation. En avril, la police a **bloqué les routes** pour empêcher

les manifestants d'atteindre leur destination. Medardo détaille d'autres restrictions que le mouvement a rencontrées :

Nous avons connu de nombreux obstacles à la mobilisation et nous avons souvent été réprimés... La persécution et la criminalisation continuent. La répression s'accroît de jour en jour et nos familles en souffrent. Lorsque nous quittons la maison, nos enfants craignent qu'il nous arrive quelque chose, parce que le gouvernement est capable de tout pour rester au pouvoir, de l'intimidation jusqu'au meurtre. Certains dirigeants qui se sont battus contre le régime sont maintenant morts, et on n'a jamais su pourquoi, comment et qui les a tués. L'impunité est totale.

Francisca Ramírez, responsable de l'organisation de Medardo, a été victime de harcèlement et elle a reçu des menaces de mort à de nombreuses reprises au cours de l'année 2017. En août, la gravité de la menace a été reconnue lorsque la CIDH lui a accordé des mesures de protection spéciales à elle et à sa famille. Malgré cela, **elle s'est plainte** du fait qu'elle continuait de faire l'objet d'une campagne de diffamation.

D'autres nombreuses menaces et attaques sont exercées contre ceux qui défendent leurs droits au Nicaragua, en particulier ceux des peuples indigènes. En février, Lottie Cunningham Wren, présidente du *Centro por la justicia y los derechos humanos de la costa atlántica de Nicaragua*, a reçu **des menaces de mort** exigeant qu'elle cesse ses efforts pour la défense des communautés autochtones dans les régions éloignées. Pire encore, en septembre, la juge communautaire **Celedonia Zalazar**, a été assassinée. Elle travaillait au sein d'une communauté indigène pour l'aider à protéger ses territoires. En mars, une manifestation dans une prison a été violemment réprimée et les membres de la famille des détenus **ont été attaqués** avec des gaz lacrymogènes. Des groupes protestant contre des irrégularités présumées lors des élections de novembre 2016 ont été la cible **d'intimidations** par un mouvement pro-gouvernemental, et en novembre, il y a eu des affrontements violents et des violations des droits **lorsque des manifestations ont éclaté** concernant

des élections municipales contestées. Le même mois, la police a empêché des femmes de se rendre à une manifestation contre la violence sexiste à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Medardo a également été pris pour cible. **Il a été accusé** d'un délit lié aux élections en octobre lorsqu'un drapeau du parti au pouvoir a été brûlé au cours d'une manifestation, fait qu'il a nié. D'après lui, ce n'est pas l'unique fois qu'il a été harcelé. En septembre, il a été victime d'intimidation policière alors qu'il rentrait au Nicaragua depuis le Costa Rica :

Alors que j'étais sur le point de monter dans l'autobus, quelqu'un du service d'immigration du Nicaragua est venu me dire qu'ils voulaient me parler. Deux policiers anti-émeute sont venus et m'ont mis les menottes. J'ai demandé pourquoi ils m'arrêtaient, s'ils avaient un mandat d'arrêt et quelles étaient les accusations ; j'ai demandé à téléphoner à ma famille pour qu'ils sachent que j'étais arrêté. Mais ils ne m'ont jamais rien expliqué, ils m'ont seulement répété qu'ils voulaient me parler. Ils m'ont d'abord gardé deux heures à la frontière, puis une patrouille de police est venue et m'a emmené au poste de police. Lorsque je leur ai demandé de quoi on m'accusait, ils m'ont répondu qu'il y avait une enquête en cours et que la loi leur permettait de garder sous détention n'importe qui pendant 48 heures afin de mener leurs enquêtes. Je leur ai dit que j'étais une personnalité publique et que je ne me cachais pas. Il n'y avait pas besoin de me menotter ni de m'enfermer.

Ils m'ont emmené dans une prison connue pour ses pratiques de torture. Dieu merci, ils ne m'ont pas torturé physiquement, mais ils ont torturé psychologiquement ma famille, parce qu'à partir du moment où ils m'ont fait disparaître sans me laisser passer un appel, j'ai considéré ma situation comme un enlèvement. Ils n'ont pas arrêté de m'interroger et de me poser des questions illogiques. Ils m'ont gardé sous détention pendant deux jours et à la fin, quand ils allaient me

libérer, ils se sont excusés. Ils m'ont dit que je n'étais accusé d'aucun crime et que j'avais dit la vérité.

Dans mon cas, il y eu beaucoup de pression de la part d'organisations de défense des droits de l'homme qui s'interrogeaient sur ma situation, et les paysans avaient déjà commencé à se mobiliser pour protester contre ma disparition. Certains médias de masse et les réseaux sociaux ont également exercé des pressions qui ont contribué à attirer l'attention du public.

Je pense qu'ils essaient de nous intimider pour que nous renoncions à notre lutte. Mais nous sommes certains qu'il s'agit d'une cause juste, alors nous allons continuer.

L'obtention d'une libération relativement rapide de Medardo souligne l'importance des liens du mouvement avec les organisations de défense des droits de l'homme, les médias conventionnels et la présence de ceux-ci sur les sociaux :

Nous nous sommes organisés par nécessité, parce qu'en tant que paysans, nous consacrons notre vie au travail de la terre. Ceux qui ont entrepris cette lutte sont des paysans. Nous ne dépendons de personne d'autre que nous-mêmes. Nous nous sommes organisés par nous-mêmes, bien que les organisations de défense des droits de l'homme nous aient soutenus, et maintenant que nous avons déposé notre plainte, nous attendons également le soutien de la CIDH.

Nous avons été en contact avec d'autres mouvements et nous avons essayé de créer des alliances pour être plus forts. Le projet de canal s'inscrit dans le cadre d'un modèle extractif plus large qui exige l'appropriation de grandes quantités de terres et qui entraîne de nombreuses destructions. Les mouvements qui s'opposent aux exploitations minières, aux monocultures, ainsi que les communautés indigènes qui défendent leurs territoires, sont tous dans la même

situation, car ils sont menacés par les mêmes lois qui cherchent à les exproprier, et tous sont réprimés par le même gouvernement.

Le monde a commencé à s'intéresser aux impacts du canal sur les droits de l'homme. Au moment de la rédaction de ce rapport, **on estime** que le projet est au point mort et que les travaux n'ont pas encore commencé. La date prévue pour achèvement du canal en 2020 est loin d'être atteinte. Mais la société civile ne peut pas supposer que la menace a été écartée et elle doit faire de cette question une préoccupation internationale. En février, le Parlement européen a **adopté une résolution** demandant au gouvernement du Nicaragua d'améliorer les conditions pour la société civile et de prendre des mesures pour prévenir le harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, y compris Francisca Ramírez. Et comme l'a signalé Medardo, après avoir épuisé les canaux nationaux, le mouvement a porté son cas devant la CIDH. La CIDH, lors de sa réunion de mars, a également **mis en lumière** un certain nombre de préoccupations concernant la liberté d'expression au Nicaragua, notamment le harcèlement des journalistes, la concentration de la propriété des médias et le recours aux poursuites pour diffamation. Cependant, craignant la visibilité internationale, le gouvernement n'a pas pris part à l'audience.

Pour répondre à un projet international fondé sur une orthodoxie économique internationale de l'exploitation, Medardo met en avant la nécessité de poursuivre l'internationalisation de la campagne et de placer la vie des personnes affectées au cœur de celle-ci :

Nous avons besoin d'un espace médiatique pour étendre notre lutte. Nous voulons que le monde entier sache ce qui se passe au Nicaragua. Nous voulons envoyer un message aux entreprises et aux gouvernements qui pourraient être intéressés par un investissement dans le projet du canal. Ils doivent savoir que le terrain sur lequel ils ont l'intention de construire ce canal n'appartient pas au président Daniel Ortega mais aux Nicaraguayens ; et que les Nicaraguayens, et les paysans en particulier, sont organisés et ont la ferme volonté

de défendre leurs terres. Avant de mourir de faim, nous préférons mourir en défendant nos terres. Les entreprises et les gouvernements intéressés ne devraient pas gaspiller leur argent et celui de leurs peuples. Ils doivent savoir que nous sommes déterminés dans cette lutte et que nous allons la mener jusqu'au bout, de manière que s'ils essaient d'investir ici, ils s'achèteront eux-mêmes des problèmes.

CARAÏBES ET AMÉRIQUE LATINE : LA SOCIÉTÉ CIVILE RÉCLAME DES DROITS DANS LES NÉGOCIATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Un projet de traité sur les droits environnementaux en cours de négociation offre une lueur d'espoir pour les défenseurs des droits environnementaux au Nicaragua et dans toute la région. Une nouvelle série de pourparlers s'est tenue à Buenos Aires, en Argentine, le mois d'août, réunissant des représentants de 24 États des Caraïbes et d'Amérique latine. Le traité proposé promet de renforcer la capacité des citoyens pour accéder et défendre leurs droits environnementaux, pour participer aux processus de prise de décision et pour demander des dédommagements lorsque les droits sont bafoués. Le processus permet d'espérer que, même si des traités mondiaux tels que l'Accord de Paris sont attaqués par de puissantes forces politiques et commerciales, des progrès peuvent être réalisés par le biais d'accords régionaux.

Outre le contenu du traité proposé qui cherche à répondre à un besoin urgent, le traité est intéressant parce que la société civile joui d'un inhabituel accès aux négociations. Mais malgré cela, à un moment critique des négociations pendant le mois d'août, les représentants de la société civile ont dû **menacer de partir**. Ils étaient prêts à le faire parce qu'ils craignaient que les résultats

des négociations ne garantissent suffisamment les droits de l'homme et qu'ils pourraient même affaiblir des normes nationales déjà inadéquates. Bien que les négociations aient repris rapidement, le moment a rappelé la nécessité pour la société civile de s'engager de manière constructive lorsqu'elle a un siège à la table de négociations, mais de ne jamais oublier sa position radicale en faveur du changement.

Andrés Nápoli de la **Fondation pour l'environnement et les ressources naturelles (FARN)** explique le contexte du traité proposé et le rôle de la société civile dans le processus :

Il s'agit d'un accord de négociation connu sous le nom d'Accord sur le Principe 10, en référence au Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992, qui garantit l'accès à l'information, à la participation dans la prise de décision en matière d'environnement et à la justice de toutes les parties prenantes. Suite à cette déclaration, et après un processus similaire qui a abouti à la Convention d'Aarhus en Europe à la fin des années 1990, 10 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont entamé des négociations lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en 2012. Ce qu'ils recherchaient, c'était un accord régional pour garantir l'accès à l'information environnementale et la possibilité pour les citoyens de participer aux processus décisionnels susceptibles d'affecter leur qualité de vie ou leur environnement, ainsi qu'un accès effectif aux procédures judiciaires et administratives.

Le processus de négociation a débuté en 2015 et impliquait 24 pays avec le soutien de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), qui fait partie du système des Nations Unies. Ce processus a une caractéristique particulière : il a suivi le modèle établi par la Convention d'Aarhus, qui avait pour objectif de consolider les processus démocratiques en Europe de l'Est et, à cette fin, octroyait une forte participation à la société civile. Le processus en cours dans notre région établit également des mécanismes de participation

active pour la société civile, qui a des représentants au sein du Comité de négociation réunissant les représentants des États. La société civile compte deux représentants élus par leurs pairs qui discutent et échangent des idées à la table de négociations de la Convention. Ils peuvent proposer un texte, lequel sera effectivement incorporé s'il obtient le soutien d'au moins un État.

Les représentants de la société civile ont été élus par un vote électronique, les représentants de la société civile chilienne et jamaïcaine étant élus comme membres à part entière. Avec quatre représentants de divers pays de la région, j'ai été élu membre suppléant. En tant que représentants de la société civile, nous avons établi un réseau par l'intermédiaire duquel nous menons nos travaux conjointement et de manière coordonnée. Nous avons aussi désigné différents porte-parole dans le processus de négociation.

Andrés poursuit en soulignant la controverse qui a atteint son paroxysme en août, la société civile revendiquant fermement un accord contraignant :

La société civile a insisté sur le fait que l'accord doit être contraignant et cette volonté n'a fait que se réaffirmer avec le temps : le respect de cette accord doit être obligatoire pour tous les pays signataires. Nous sommes convaincus que c'est la seule possibilité pour un accord fondé sur les droits. Nous ne voulons pas que ce processus aboutisse à une nouvelle déclaration de principes ou à une loi type : nous voulons un accord qui oblige les pays à établir et à mettre en œuvre des mécanismes efficaces pour la participation et l'accès à l'information environnementale, ainsi que pour un meilleur accès à la justice afin d'obtenir la protection et l'application du droit à un environnement sain. Plusieurs États se sont prononcés en faveur de cette position, notamment le Chili, le Costa Rica, le Panama et le Paraguay ; l'Argentine s'est également prononcée en faveur de cette position lors de la dernière réunion. Cependant, d'autres États n'ont pas encore rendu publique leur décision, mais ils négocient l'accord comme si un mécanisme contraignant devait être adopté.

Toutefois, nous pensons que certains États ne négocient pas l'accord de bonne foi. Ils n'ont pas encore déclaré s'ils sont prêts à signer le document ou s'ils accepteraient que l'accord soit contraignant. En outre, certains d'entre eux négocient l'accord dans le but d'abaisser les normes pour la protection des droits qui seront établis par la suite et, dans certains cas, en fixant des normes encore plus faibles que celles prescrites par leur législation nationale. Ces tentatives d'affaiblissement des normes et des garanties ont donné lieu à de nombreuses discussions qui ont rallongé les délais des négociations tout en créant un malaise croissant parmi les représentants de la société civile. On l'a vu très clairement

MAIS C'ÉTAIT
SURTOUT
UN SIGNAL
D'ALARME
POUR LES
NÉGOCIATEURS :
LA SOCIÉTÉ
CIVILE A FIXÉ
UNE LIMITE
POUR LES
DISCUSSIONS
EN DESSOUS DE
LAQUELLE ELLE
NE POURSUIVRA
PAS LE
DIALOGUE.



dans les questions d'accès à l'information publique, où de nombreux obstacles ont été érigés pour rendre plus difficile l'accès des citoyens à l'information détenue par les États.

Au cours de la réunion de Buenos Aires, on a évoqué la possibilité que la société civile puisse abandonner le processus si cette attitude persistait. Mais c'était surtout un signal d'alarme pour les négociateurs : la société civile a fixé une limite pour les discussions en dessous de laquelle elle ne poursuivra pas le dialogue.

La société civile a donc établi une ligne de démarcation claire à Buenos Aires, défendant un principe clé du traité proposé. Andrés expose un éventail de moyens par lesquels la société civile peut apporter de la valeur ajoutée aux négociations :

La participation de la société civile est très importante, non seulement parce qu'elle légitime les processus de négociation, mais aussi parce qu'elle permet une plus grande ouverture et transparence. Plus important encore, la société civile apporte à la table de négociation bon nombre des questions que les États ne souhaitent pas aborder et offre une perspective qui va au-delà des intérêts mesquins des États, tout en cherchant à rehausser les normes requises pour la protection des droits. Lorsqu'il y a transparence et que le public dirige son attention vers ces processus, il est beaucoup plus difficile pour les États de refuser de s'attaquer à ces questions.

L'engagement de la société civile dans les négociations s'inscrit dans un contexte dans lequel les militants écologistes de la région figurent parmi les membres de la société civile les plus exposés au harcèlement et à la violence, comme le montrent ce document et les rapports successifs sur l'état de la société civile. Le Nicaragua n'est qu'un exemple des dangers auxquels les militants sont confrontés lorsqu'ils sont perçus comme des obstacles à des projets économiques visant l'exploitation des ressources naturelles. Andrés met en avant les menaces et les dangers de ce contexte :

Grâce l'action de la société civile, la situation des défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme dans la région a pu être incorporée dans les discussions. De même que la nécessité de leur fournir des garanties leur permettant de mener à bien leur travail sans subir de menaces et d'attaques, qui ont coûté la vie à nombre d'entre eux.

*Le cas de **Berta Cáceres** est emblématique, mais malheureusement il ne s'agit pas d'un cas isolé. Des centaines d'activistes ont été assassinés au Brésil, en Colombie, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua, au Paraguay, au Pérou, ainsi que dans d'autres pays. La plupart des conflits ont impliqué des investissements importants, comme en témoignent les luttes contre les grands barrages hydroélectriques, contre l'avancée de la frontière agricole ou contre l'exploitation minière. Les défenseurs de l'environnement travaillant aux côtés des communautés affectées ont vu leurs droits piétinés et ont subi des attaques contre leur intégrité physique et contre leur vie.*

Face à cela, les États doivent défendre fermement les garanties et les sauvegardes, non seulement en cas d'attaques, mais aussi à titre préventif dans le but de garantir l'exercice légitime des droits incarnés par les défenseurs de l'environnement. Ces derniers sont en première ligne aux côtés des populations affectées lorsque des entreprises extractives occupent leurs terres ou quand les populations sont chassées des territoires qu'elles habitent (souvent, c'est là où se produisent les pires violations des droits de l'homme). D'où la nécessité d'instruments internationaux, de politiques actives de prévention et de mécanismes de protection pour ces défenseurs.

Nous voulons que l'Accord sur le Principe 10 intègre des mécanismes permettant de protéger efficacement les défenseurs de l'environnement. Il existe d'innombrables conflits environnementaux ouverts dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes, associés à de nombreuses violations des droits de l'homme, et pour l'instant il

n'existe pas de mécanismes institutionnalisés pour les négociations entre les États et les communautés affectées. L'Accord sur le Principe 10 pourrait être un excellent outil pour canaliser ces conflits.

Compte tenu de la dangerosité du contexte, il faut de se demander ce que la société civile peut faire de plus pour que la version finale du traité soit aussi solide que possible et qu'elle constitue une réelle différence pour les défenseurs des droits environnementaux et des communautés. Andrés conclut en signalant le besoin d'une implication pour large de la société civile dans le processus afin de réussir le traité et de créer une dynamique vertueuse :

*Il s'agit d'un processus ouvert à toutes les sociétés civiles d'Amérique latine et des Caraïbes, et je voudrais donc demander directement à toutes les sociétés civiles de s'informer et de participer activement. D'abord vous devez **vous inscrire**. L'idée est que le processus se développe de plus en plus en construisant une solide communauté de participants qui, à son tour, contribuera à consolider le processus.*

Le travail en équipe est très positif. Ainsi, si un jour l'un de nous ne peut plus poursuivre son travail, d'autres pourront le faire à sa place afin que le processus puisse continuer. En ce qui concerne les droits défendus par des organisations comme la nôtre, il faut accepter qu'aucun résultat d'intérêt public ou collectif ne s'obtienne sur court terme. Voilà pourquoi la continuité dans le temps et le travail collectif sont nécessaires.

Nous espérons que nos luttes pour les droits de l'homme, pour le développement durable et pour un environnement sain se verront consolidés dans des instruments internationaux qui donneront lieu un cercle vertueux. Cela se produira au fur et à mesure que davantage de citoyens se mobilisent, s'informent et s'impliquent dans les processus de prise de décision conduisant à des mécanismes institutionnels et juridiques plus nombreux et de meilleure qualité. À leur tour, ces

mécanismes serviront à garantir ces mêmes droits à la mobilisation, à l'accès à l'information et à la participation au niveau national et international et conduiront à des résultats plus concrets obtenus grâce à ces même processus.